



22

EUROMÉTROPOLE
DE METZ
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2022

COMPRENDRE LA MÉTROPOLE

- 6 | LE BUREAU MÉTROPOLITAIN
- 10 | LE BUDGET
- 12 | LES SERVICES SUPPORTS
- 16 | LES COMPÉTENCES
- 18 | L'EUROMÉTROPOLE DE METZ
AU PLUS PRÈS DES USAGERS
- 19 | LA PARTICIPATION CITOYENNE

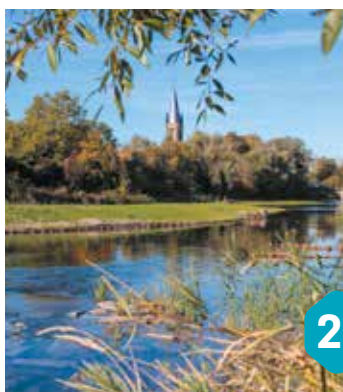


SOM mai re



HABITER ET SE DÉPLACER

- 22 | MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS
- 24 | POLITIQUE DE L'HABITAT
- 25 | COHÉSION SOCIALE
- 26 | URBANISME
- 27 | PLANIFICATION TERRITORIALE



VALORISER ET PRÉSERVER

- 30 | DÉCHETS
- 31 | GRAND CYCLE DE L'EAU
- 33 | ÉNERGIE ET TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
- 35 | NATURE ET PAYSAGE

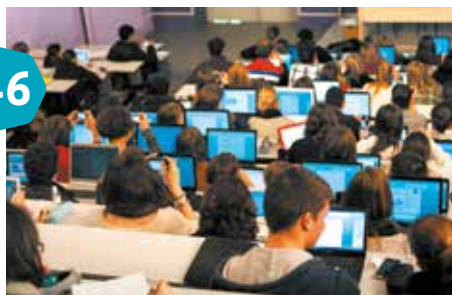


SORTIR ET DÉCOUVRIR

- 38 | TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES
- 40 | ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
- 41 | MUSÉE DE LA COUR D'OR
- 43 | CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
- 44 | OPÉRA-THÉÂTRE
- 45 | MÉCÉNAT

INNOVER ET ENTREPRENDRE

- 48 | AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 49 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 50 | ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR





François Grosdidier

Président de l'Eurométropole de Metz
Maire de Metz
Vice-Président de la Région Grand Est
Membre Honoraire du Parlement

édito

COORDINATION ET RÉDACTION

Eurométropole de Metz :
Perrine Bordeaux
Dominique Cuttitta-Weber
Emmanuelle Madec-Clei

GRAPHISME

Eurométropole de Metz :
Direction de la Communication
Christophe Ferry

CRÉDIT PHOTOS

Fly Pixel | Eurométropole de Metz :
Luc Bertau, Philippe Gisselbrecht,
Perrine Bordeaux, M'Lab, Joffrey Duval,
Pauline Cavion, Luc Richard, Gilles Tosi,
Jean-François Mestre | Adobe stock |
www.leuropevueduciel.com | Ville de
Metz | Conservatoire du Grand Nancy :
Mathieu Cugnot | Conservatoire de
l'Eurométropole de Metz : Anne Ditsch

Après être devenue Eurométropole en 2021, notre métropole a connu une nouvelle évolution importante en ouvrant son territoire à la commune de Roncourt.

L'accueil de cette nouvelle commune illustre la dynamique collective que nous portons.

Notre Eurométropole est un territoire ouvert.

Nous œuvrons au bénéfice de nos communes afin de leur rendre les services de qualité qu'elles attendent et qui touchent le quotidien de nos 230 000 habitants.

De la collecte des déchets au soutien aux établissements d'enseignement supérieur, en passant par les travaux de voirie ou nos dispositifs d'aide en faveur du logement, notre action est globale.

Ensemble, nous prenons la mesure des grands défis du siècle.

2022 aura vu l'adoption du Programme Alimentaire Territorial, notre feuille de route en faveur d'une agriculture raisonnée et du rapprochement entre producteurs et consommateurs.

L'élaboration de notre Plan Climat aura aussi mobilisé nos forces et nos moyens afin de nous doter d'un document à la hauteur de nos ambitions en matière de transition écologique.

Les transports sont un élément central de notre stratégie d'adaptation au changement climatique. En lançant cette année Metz'O, une navette fluviale 100% électrique, en initiant la production d'hydrogène vert et en engageant la refonte de notre réseau de transports en commun, nous mettons en place une politique cohérente qui combine innovation et proximité.

Nous sommes également tournés vers les territoires qui nous entourent, y compris à l'extérieur des frontières nationales, car c'est notre vocation et notre projet.

En cela, nous sommes la métropole de toute la Lorraine Nord, au cœur d'un bassin de vie Metz-Thionville-Briey-Longwy, et d'un bassin d'emploi que nous partageons avec le Luxembourg.

Si les élus métropolitains fixent le cap de ces différentes politiques, ce sont nos services qui leur donnent vie, avec 1 200 agents mobilisés durant toute l'année.

Leur engagement sans faille est la clé de notre réussite collective, au bénéfice de toute l'Eurométropole de Metz.

Comprendre l'Eurométropole en 2022

Avec l'accueil de la Commune de Roncourt au 1^{er} janvier, l'année 2022 marque l'agrandissement du périmètre de l'Eurométropole de Metz, comptant à cette date 45 Communes. L'année 2022 est également la première année de déclinaison du Programme Pluriannuel d'Investissement 2022-2026, adopté fin 2021 afin de traduire les ambitions métropolitaines et les grands projets du mandat. Plusieurs projets et investissements accélèrent ou aboutissent ainsi en 2022 (navette fluviale Metz'O, réaménagement de la rue serpenoise, projets METTIS, piscine métropolitaine, aires d'accueil des gens du voyage, aménagement du Plateau de Frescaty...).

En 2022, l'Eurométropole consolide par ailleurs sa vision stratégique en matière de transition écologique (arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial, adoption du Projet Alimentaire Territorial, signature du Contrat Territorial Eau Climat), d'attractivité (adoption de la Stratégie Métropolitaine de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie Étudiante, signature de la convention d'Opération de revitalisation du territoire) et de cohésion des territoires (forte concertation en matière de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, adoption de la feuille de route « territoire intelligent », et du Contrat Local de Santé).

Au profit de ses habitants, l'Eurométropole connaît une évolution de ses services à la population en 2022 : nouvelles règles de tri des déchets pour plus de simplicité dans les gestes, dématérialisation des

demandes de permis de construire pour une accessibilité complète du service, déménagement de la Maison du Luxembourg pour un meilleur accueil des travailleurs frontaliers, ouverture d'une aide financière pour faciliter l'acquisition d'un premier logement, création d'un parking de covotage pour encourager des mobilités plus durables, etc. Les habitants renforcent par ailleurs leur place au sein d'un Conseil de Développement Durable, assemblée citoyenne de l'Eurométropole, renouvelé. La programmation culturelle, sportive et touristique proposée se densifie (organisation des premières journées du patrimoine au Mont-Saint-Quentin par exemple), la fréquentation des établissements culturels augmente, notamment au Musée de la Cour d'Or, et leur offre se diversifie (spectacle en audiodescription et maquettes pédagogiques pour les scolaires à l'Opéra-Théâtre, formation théâtre au Conservatoire...).

Enfin, l'action de l'Eurométropole connaît une reconnaissance extérieure forte en 2022 avec le renouvellement du label « Territoire-Vélo », l'obtention du Label « Destination Innovante Durable », l'attribution du « Laurier des collectivités » pour le convoi humanitaire organisé en Ukraine, la récompense accordée au projet de navettes fluviales au concours national de la « Marianne d'Or 2022 » ou la labellisation Climat air énergie 3 étoiles dans le cadre du programme « Territoire Engagé Transition Écologique ».

45
communes

Au cœur d'une aire urbaine de
500 000 habitants



308km²

23 000
étudiants

100
élus métropolitains

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN EN 2022



Président
François GROSIDIER
Maire de Metz



1^{er} Vice-Président
Jean-Luc BÖHL
Maire de Montigny-lès-Metz
Tourisme et relations
internationales



2^e Vice-Président
Cédric GOUTH
Maire de Woippy
Développement économique



3^e Vice-Président
Henri HASSER
Maire du Ban-Saint-Martin
Planification



4^e Vice-Président
Thierry HORY
Maire de Marly
Finances



5^e Vice-Présidente
Béatrice AGAMENNONE
Metz
Mobilité et transports



6^e Vice-Président
Jean BAUCHEZ
Maire de Pournoy-lès-Metz
Coopérations et services
aux communes



7^e Vice-Président
Khalifé KHALIFÉ
Metz
Solidarités et santé



8^e Vice-Président
Pascal HODY
Maire d'Ars-sur-Moselle
Traitement des déchets



9^e Vice-Président
François CARPENTIER
Maire de Cuvry
Assainissement



10^e Vice-Président
Daniel DEFAUX
Maire de Plappeville
Ressources Humaines



11^e Vice-Présidente
Martine MICHEL
Maire de Purnoy-la-Chétive
Participation citoyenne
et relation aux citoyens



12^e Vice-Président
Roger PEULTIER
Maire de Rozérieulles
Commande publique et assurances



13^e Vice-Président
Marc SCIAMANNA
Metz
Enseignement supérieur,
recherche et vie étudiante



14^e Vice-Présidente
Frédérique LOGIN
Maire d'Amanvillers
Infrastructures d'énergie



15^e Vice-Président
Frédéric NAVROT
Maire de Scy-Chazelles
Habitat et logement



16^e Vice-Présidente
Anne FRITSCH-RENARD
Metz
Stratégie métropolitaine



17^e Vice-Président
Philippe GLESER
Maire de Lorry-lès-Metz
Transition écologique
et paysages



18^e Vice-Présidente
Nathalie SPORMEYEUR
Maire de Saulny
Vie associative
et équipements sportifs



19^e Vice-Président
Bertrand DUVAL
Maire de La Maxe
Voirie et espaces publics



20^e Vice-Président
François HENRION
Maire d'Augny
Service public de l'eau



Conseillère déléguée
Fatiha ADDA
Woippy
Politique de la ville,
prévention spécialisée



Conseillère déléguée
Claire ANCEL
Maire de Châtel-Saint-Germain
Numérique



Conseiller délégué
Jean-Louis BALLARINI
Maire de Chieulles
Hygiène et Sécurité



Conseiller délégué
Daniel BAUDOÛIN
Maire de Sainte-Ruffine
Mécénat



Conseiller délégué
Manuel BROCARD
Maire de Longeville-lès-Metz
Biodiversité



Conseiller délégué

Jean COMBELLES
Maire de Vaux

Règlementation de la publicité et application du droit des sols



Conseiller délégué

Vincent DIEUDONNÉ
Maire de Vany

Protection animale et fourrière animale



Conseiller délégué

Yves DIEUDONNÉ
Maire de Vernéville

Sentiers de randonnée et balades nature



Conseiller délégué

Antoine DORR
Maire de Vantoux

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Conseiller délégué

Michel DUMONT
Maire de Féy

Système de régulation du trafic



Conseiller délégué

Pierre FACHOT
Maire de Jussy

Gestion foncière



Conseiller délégué

Patrick GRIVEL
Maire de Laquenexy

Contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques



Conseiller délégué

Pascal HUBER
Maire de Chesny

Coopération décentralisée, relation avec les autorités militaires et le monde patriotique



Conseillère déléguée

Armelle HUET
Maire de Noisseville

Insertion sociale et professionnelle



Conseillère déléguée

Jocelyne KOLODZIEJ
Maire de Coin-sur-Seille

Administration générale



Conseiller délégué

Walter KURTZMANN
Maire de Peltre

Bâtiments métropolitains



Conseillère déléguée

Anne-Marie LINDEN
Maire de Coin-lès-Cuvry

Tri, recyclage et économie circulaire



Conseiller délégué

Jean-François LOSCH
Maire de Lessy

Protection et valorisation du Mont Saint-Quentin



Conseiller délégué

Philippe MANZANO
Maire de Mécleuves

Animation et diffusion culturelles sur le territoire



Conseiller délégué

Pierre MUEL
Maire de Marieulles

Suivi des délégations et partenariats



Conseillère déléguée

Martine NICOLAS
Metz

Collecte des déchets



Conseiller délégué

Antoine POSTERA
Maire de Roncourt

Relations avec le CAF - Convention Territoriale Globale



Conseiller délégué

Christophe PRÉVOST
Saint-Julien-lès-Metz

Plan vélo



Conseillère déléguée

Sylvie ROUX
Maire de Mey

Commerce



Conseiller délégué

Stanislas SMIAROWSKI
Maire de Jury

Économie sociale et solidaire



Conseiller délégué

Dominique STREBLY
Maire d'Ars-Laquenexy

Relations avec les autorités de sécurité civile et publique, accueil des gens du voyage



Conseiller délégué

Patrick THIL
Metz

Établissements culturels



Conseiller délégué

Michel TORLOTING
Maire de Gravelotte

Agriculture et circuits courts



Conseillère déléguée

Doan TRAN
Metz

Renouvellement urbain



Conseiller délégué

Claude VALENTIN
Maire de Nouilly

Archéologie préventive



Conseiller délégué

Lucien VETSCH
Montigny-lès-Metz

Action sociale du personnel



Conseiller délégué

Jean-Claude WALTER
Maire de Saint-Privat-la-Montagne

Parcs de stationnement



Conseillère déléguée

Marilyne WEBERT
Maire de Pouilly

Métropole inclusive, lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, accessibilité et handicap

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN EN 2022

AMANVILLERS Mme Frédérique LOGIN (M. David BELLI)
ARS-LAQUENEXY M. Dominique STREBLY (M. David MERCIER)
ARS-SUR-MOSELLE M. Pascal HODY (Mme Valérie CUVILLIER)
AUGNY M. François HENRION (Mme Béatrice GLATTFELDER)
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN Mme Claire ANCEL (M. Claude DELAGRANGE)
CHESNY M. Pascal HUBER (M. Pascal MALAPERT)
CHIEULLES M. Jean-Louis BALLARINI (Mme Nicole SEVESTRE)
COIN-LÈS-CUVRY Mme Anne-Marie LINDEN (M. Régis GAUTHIER)
COIN-SUR-SEILLE Mme Jocelyne KOLODZIEJ (Mme Laetitia JUSTE)
CUVRY M. François CARPENTIER (M. Dominique CHATEAU)
FÉY M. Michel DUMONT (M. Stéphane GRANDJEAN)
GRAVELLOTTE M. Michel TORLOTING (M. Dominique BRIOUX)
JURY M. Stanislas SMIAROWSKI (Mme Solange OZBOLT)
JUSSY M. Pierre FACHOT (Mme Frédérique PONCY-KUHN)
LA MAXE M. Bertrand DUVAL (M. Thierry PERNET)
LAQUENEXY M. Patrick GRIVEL (Mme Martine SALZMANN)
LE BAN-SAINT-MARTIN M. Henri HASSER (Mme Sylvie DIEDRICH)
LESSY M. Jean-François LOSCH (Mme Jocelyne BASTIEN)
LONGEVILLE-LÈS-METZ M. Manuel BROCARD (Mme Rosa Marie MEIXEIRA)
LORRY-LÈS-METZ M. Philippe GLESER (Mme Marie-Andrée BRULE)
MARIEULLES-VEZON M. Pierre MUEL (M. Olivier MITZNER)
MARLY M. Thierry HORY, Mme Odile JACOB-VARLET, M. Christian NOWICKI
MÉCLEUVES M. Philippe MANZANO (Mme Eliane CABIROL)
METZ M. François GROSDIDIER, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Khalifé KHALIFE, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE,
M. Patrick THIL, Mme Anne DAUSSAN-WEIZMAN, M. Henri MALASSE, Mme Martine NICOLAS, M. Marc SCIAMANNA,
Mme Jacqueline SCHNEIDER, M. Eric LUCAS, Mme Anne STEMART, M. Julien HUSSON, Mme Isabelle LUX,
M. Bouabdellah TAHRI, Mme Patricia ARNOLD, M. Hervé NIEL, Mme Caroline AUDOUY, M. Guy REISS,
Mme Anne FRITSCH-RENARD, M. Jean-Marie NICOLAS, Mme Gertrude NGO KALDJOP, M. Ferit BURHAN,
Mme Stéphanie CHANGARNIER, M. Blaise TAFFNER, Mme Amandine LAVEAU-ZIMMERLE, M. Laurent DAP,
Mme Isabelle VIALLAT, M. Timothée BOHR, M. Laurence MOLE-TERVER, M. Bernard STAUDT, Mme Doan TRAN,
M. Xavier BOUVET, Mme Danielle BORI, M. Jérémy ROQUES, Mme Hanifa GUERMITI, M. Nicolas TOCHET,
Mme Pauline SCHLOSSER, M. Sébastien MARX, Mme Marina VERRONNEAU, M. Denis MARCHETTI,
Mme Françoise GROLET, M. Grégoire LALOUC
MEY Mme Sylvie ROUX (M. François HARMAND)
MONTIGNY-LÈS-METZ M. Jean-Luc BOHL, Mme Aude GREGOIRE, M. Lucien VETSCH, Mme Véronique KREMER,
M. Salvatore TABONE, Mme Arielle SCHWARTZBERG, M. Dimitri SOKOLOWSKI, Mme Christiane GREINER
MOULINS-LÈS-METZ M. Jean BAUCHEZ (Mme Claudie FUZEWSKI)
NOISSEVILLE Mme Armelle HUET (M. Guy ROLLIN)
NOUILLY M. Claude VALENTIN (Mme Elisabeth NICOLAZO-CRACH)
PELTRE M. Walter KURTZMANN (Mme Martine GILLARD)
PLAPPEVILLE M. Daniel DEFAUX (Mme Cathie PONT)
POUILLY Mme Marilyne WEBERT (M. Régis ZARDET)
POURNOY-LA-CHÉTIVE Mme Martine MICHEL, (Mme Sylvie MAURICE)
RONCOURT M. Antoine POSTERA (Mme Céline SANCHEZ)
ROZÉRIEULLES M. Roger PEULTIER (Mme Martine CHENET)
SAINTE-RUFFINE M. Daniel BAUDOUIN (Mme Sylvie HAHN)
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ M. Christophe PREVOST (Mme Sandrine HAMM NIZETTE)
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE M. Jean-Claude WALTER (Mme Anne Elisabeth DOUTRE)
SAULNY Mme. Nathalie SPORMEYEUR (Mme Dominique SUTTER)
SCY-CHAZELLES M. Frédéric NAVROT (Mme Catherine BASSOT)
VANTOUX M. Antoine DORR (Mme Françoise JAN)
VANY M. Vincent DIEUDONNE (Mme Clarisse BUHLER)
VAUX M. Jean COMBELLES (M. Christian FAVRE)
VERNÉVILLE M. Yves DIEUDONNÉ (M. Robert KURZ)
WOIPPY M. Cédric GOUTH, Mme Yamouna BELKAHLA,
M. Erfane CHOUIKHA, Mme Fatiha ADDA, M. Alain PIERRET

UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE

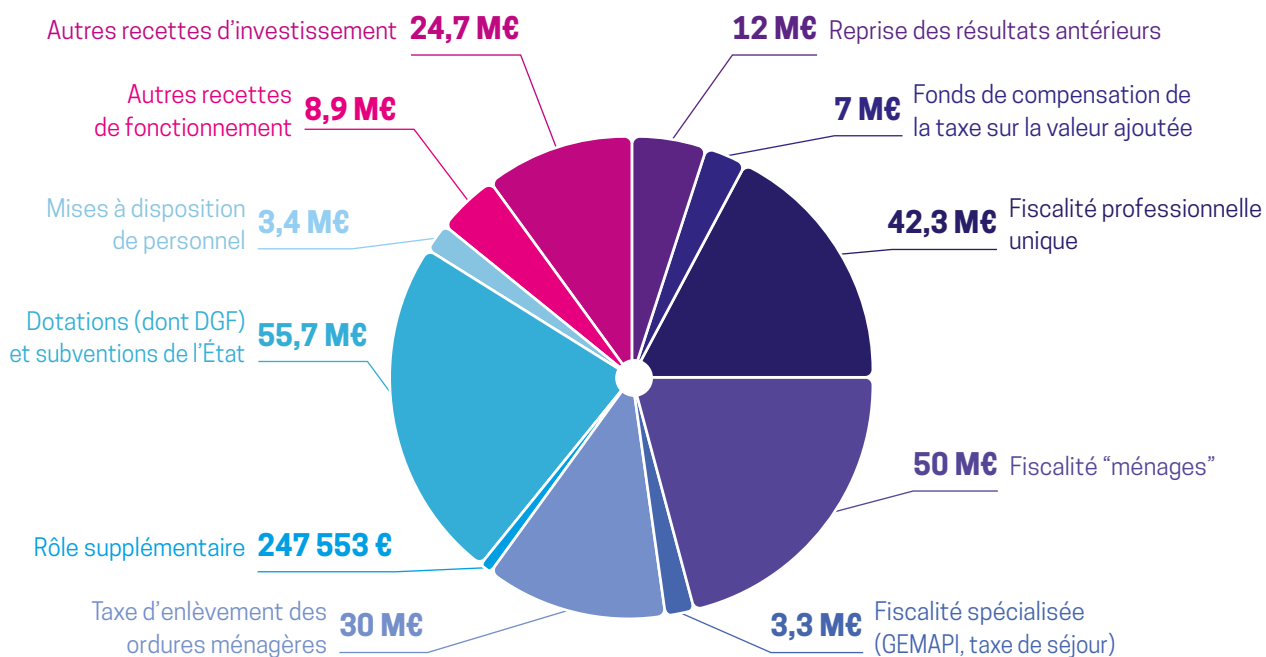


Dès le début de l'offensive russe en Ukraine, l'Eurométropole a pris part à l'élan de solidarité internationale. Au côté de la Ville de Metz, de ses partenaires (Caritas, Protection civile, etc.) et de l'association Échanges Lorraine Ukraine, elle a appelé aux dons humanitaires. De nombreuses communes de l'Eurométropole ont participé à cette opération qui a permis d'acheminer des produits de première nécessité vers la frontière ukrainienne. L'Eurométropole, la Ville de Metz, le Centre Communal d'Action Sociale messin et de nombreux organismes humanitaires se sont également organisés pour aller chercher des réfugiés. Le 8 mars 2022, 236 adultes et enfants sont arrivés sur le territoire de l'Eurométropole, grâce à quatre bus affrétés par la Ville et l'Eurométropole de Metz. Accueillis au complexe sportif Saint-Symphorien, ils ont été orientés vers les familles et les structures volontaires pour les héberger. Pour ce convoi humanitaire, l'Eurométropole a reçu en 2022 le trophée de la solidarité, attribué lors de la cérémonie des Lauriers des collectivités. Cette cérémonie, organisée par le Républicain lorrain, valorise chaque année depuis sept ans des projets remarquables menés par les communes et les intercommunalités de Moselle. L'engagement de la collectivité se poursuit sur le terrain de la coopération internationale avec l'Ukraine. En 2022, elle s'est notamment traduite par la création d'un diplôme universitaire franco-ukrainien (le premier en France) en partenariat avec l'IAE de Metz et l'Université de Tchernivtsi, ville avec laquelle la Ville de Metz est désormais jumelée.

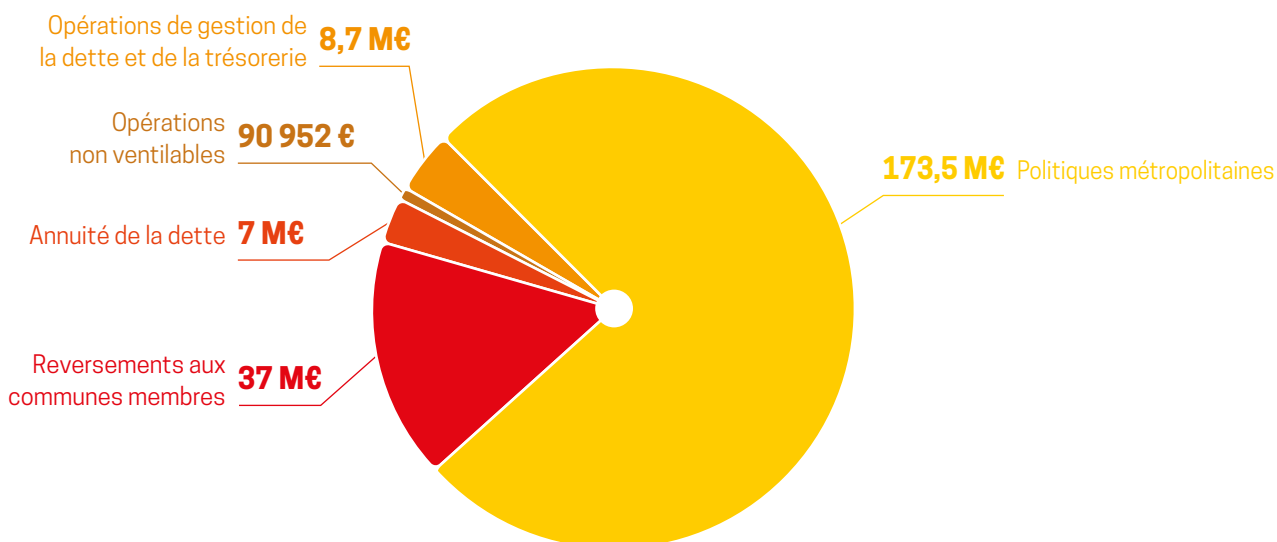


LE BUDGET DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ EN 2022

RECETTES (BUDGET PRINCIPAL) : 237,5 M€



DÉPENSES (BUDGET PRINCIPAL) : 226,3 M€

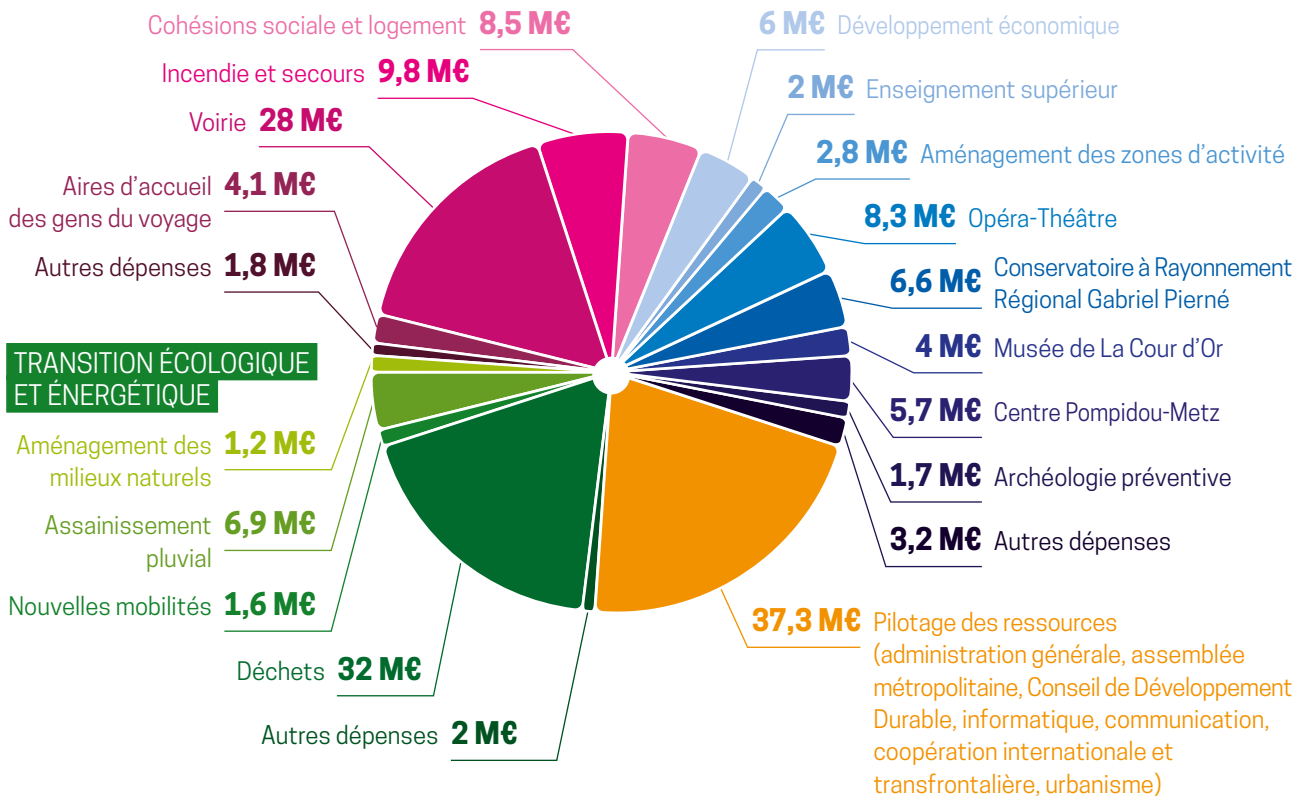


	RECETTES EN M€	DÉPENSES EN M€
Transports publics	70,7	72,2
Déchèteries	5,1	4,9
Archéologie préventive	2	1,8
Eau potable	0,4	0,33
Zones en régie	0,4	3,3

DÉTAIL DES POLITIQUES MÉTROPOLITAINES EN M€ :

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ



INVESTISSEMENTS 2022



3,9 M€
Logement social



18,2 M€
Voirie,
pistes cyclables et
espaces publics



4 M€
Conteneurisation
des déchets



2,3 M€
Assainissement
pluvial



1,4 M€
Aménagement des
zones d'activités



3,9 M€
Aires d'accueil des
gens du voyage

LES SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

UN NOUVEAU PLAN DE FORMATION

Le plan triennal de formation 2022-2024 a été adopté par le bureau métropolitain du 2 mai 2022. Il vise à favoriser les parcours professionnels des agents en leur permettant de développer leurs compétences mais aussi d'évoluer. L'administration, par ce plan, se donne trois orientations stratégiques : proposer des formations permettant de renforcer le collectif et la solidarité entre les équipes, mais aussi propices à ce que chaque agent s'épanouisse et trouve du plaisir dans son environnement professionnel ; développer une culture managériale commune à travers des formations adaptées ; accompagner les projets prioritaires du mandat. Ce plan s'accompagne d'un nouveau règlement qui précise les différents types de formations et leurs conditions d'accès ainsi que les droits et obligations des agents en la matière.

DES FORMATEURS INTERNES OCCASIONNELS

Dans le cadre de ce nouveau plan de formation, l'Eurométropole a développé un dispositif de reconnaissance des formateurs internes. Il s'adresse aux agents qui possèdent des connaissances et des compétences spécifiques et qui en assurent la transmission de manière occasionnelle. Leurs interventions sont basées sur un programme pédagogique validé par la Direction des Ressources Humaines, en fonction d'un cahier des charges ou d'un besoin exprimé dans le plan de formation. Le recours à ces agents constitue une richesse permettant de favoriser la formation continue et le développement des compétences, tout en assurant le bon fonctionnement de la collectivité. Ce dispositif permet aussi le partage d'expérience et une meilleure reconnaissance des savoir-faire existants au sein des services.

UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Dans le cadre de la politique de santé et de prévention des risques professionnels, un ergonome a été recruté pour renforcer l'équipe pluridisciplinaire du Service de santé au travail mis en place en février 2022. Sa mission : développer l'ergonomie au sein de la collectivité et l'inclure au mieux dans l'organisation de travail. Une démarche globale de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) a ainsi été lancée en 2022. De nombreuses initiatives ont été menées : campagne

de communication, actions de sensibilisation sur le thème du travail sur écran, études ergonomiques de postes, dispositifs de prévention des risques liés à l'activité physique. Elles ont permis d'informer sur les risques, de diffuser les bonnes pratiques et de prodiguer des conseils d'organisation du poste de travail, permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie et la santé au travail.

LE TÉLÉTRAVAIL PÉRENNISÉ

Une consultation a été réalisée en 2022 afin de dresser un bilan de l'expérimentation du télétravail au sein de la collectivité. 219 personnes ont répondu au questionnaire d'évaluation destiné aux agents et encadrants concernés. Les agents ont plébiscité le maintien du télétravail. En effet, pour 95% des répondants, le télétravail représente un réel gain de temps en matière de déplacement, permet un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, réduit le stress et la fatigue et permet ainsi un gain de productivité. Plus de 96% des télétravailleurs s'estiment être plus efficaces en télétravail qu'en présentiel. Compte tenu de ce bilan positif, le télétravail a été pérennisé au sein de l'Eurométropole.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Temps fort de démocratie interne, les élections professionnelles ont eu lieu le 8 décembre 2022 afin d'élire les représentants du personnel qui siègeront dans les instances paritaires de l'établissement. Élus pour 4 ans, ils sont les interlocuteurs de l'Eurométropole et sont amenés à donner leurs avis sur les questions soumises aux différentes instances consultatives : Commissions Administratives Paritaires (CAP), Commission Consultative Paritaire (CCP) et Comité Social Territorial (CST). L'Eurométropole s'est mobilisée afin d'assurer la bonne tenue du scrutin : préparation et mise à jour des listes électorales, affichage des listes de candidats, mise sous pli de la propagande électorale, organisation des bureaux de vote, dépouillement et rédaction des procès-verbaux de résultats... Le taux de participation pour le Comité Social Territorial était de 47,22%, soit 527 votants sur 1 116 électeurs. L'installation des nouvelles instances a eu lieu au cours du 1^{er} semestre 2023.



DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

L'ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE NUMÉRIQUE

Les outils numériques constituent aujourd'hui un levier très important pour améliorer le fonctionnement des services publics et de l'administration et garantir une meilleure gestion. Ainsi en 2022, l'Eurométropole a investi les enjeux de protection vis-à-vis des cyberattaques, mené des projets en faveur des habitants comme la dématérialisation des permis de construire et accompagné des obligations réglementaires comme la mise à disposition du Plan Local d'Urbanisme intercommunal aux Communes de manière dématérialisée. Au sein de la collectivité, la mise en place du Service de Santé au Travail a nécessité un investissement informatique accru en matière d'équipements et de logiciels pour permettre la prise de rendez-vous et la tenue des dossiers, dans le respect du secret médical. En matière de données géographiques, l'ortho photoplan, c'est-à-dire le plan obtenu par une photographie aérienne avec superposition de différentes couches de données, est depuis 2022 mis à jour de manière annuelle sur les secteurs à enjeux plutôt que de manière complète tous les 5 ans. Cette évolution permet de suivre les transformations rapides du territoire. Enfin en 2022, la collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un plan stratégique numérique qui fixe les évolutions nécessaires du système d'information sur plusieurs années. Un travail a été réalisé pour déterminer les critères et la gouvernance pour prioriser objectivement les projets numériques dans le temps. Cette méthode participative a permis de définir un projet partagé de développement des services numériques, de dématérialisation des procédures et d'accompagnement des usages numériques.

L'ADOPTION D'UNE FEUILLE DE ROUTE « TERRITOIRE INTELLIGENT »

L'Eurométropole s'est par ailleurs dotée en décembre 2022 d'une feuille de route « territoire intelligent » par laquelle elle se donne comme objectif d'utiliser les innovations numériques et toutes les données numériques pour proposer de meilleurs services publics à ses habitants. Des meilleurs services parce que, grâce au numérique, ils seront moins chers à produire, plus accessibles, ou plus adaptés aux besoins des usagers. Par cette feuille de route, l'Eurométropole entend faire en sorte que le numérique permette de mieux informer les habitants et acteurs du territoire à la fois par souci de transparence mais aussi pour qu'ils fassent leurs choix en ayant les bonnes informations. Elle permettra également d'optimiser les services publics qui seront plus sobres d'un point de vue budgétaire et écologique. Enfin l'objectif est de mieux évaluer les services publics pour les réorienter intelligemment. L'Eurométropole entend ainsi développer ses innovations numériques dans quatre politiques publiques prioritaires : la gestion des déchets, l'environnement, la mobilité et l'énergie (détecteurs et alertes de qualité de l'air, information sur les temps d'attente en déchèteries, analyse des données piétons ou vélo, évaluation de la consommation énergétique des bâtiments, etc.).



DIRECTION DES ACHATS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

LA SÉCURISATION DES PROCÉ- DURES DE MARCHÉS PUBLICS

Dans le cadre de la passation des marchés publics, l'Eurométropole a poursuivi le travail de sécurisation de ses procédures. Elle a notamment revu la rédaction du rapport d'analyse des offres. L'objectif était double : d'une part, sécuriser davantage l'analyse des offres avec un rapport plus étoffé, argumenté et précis sur la procédure de passation ; d'autre part, mieux répondre au devoir d'information des membres de la commission d'appel d'offres en proposant une base d'éléments objectivés. Afin d'avoir une gestion globale optimisée, un outil numérique de gestion des marchés a également été intégré en 2022. Il permet la préparation de la consultation, la rédaction des pièces et documents administratifs et le suivi des procédures de marchés de manière dématérialisée.

UNE POLITIQUE D'ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES

En 2022, l'Eurométropole a affirmé son souhait de s'engager dans une véritable politique d'achats responsables raisonnée et adaptée au territoire en adoptant un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER). Ce schéma doit déterminer les objectifs de passation de marchés publics comportant des éléments à caractère social, visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés, et des éléments à caractère écologique. Ce schéma contribue également à la promotion de l'économie circulaire. Un comité de pilotage composé d'agents et d'élus a été organisé pour la mise en œuvre de ces objectifs. Plusieurs services expérimentent déjà cette démarche pour leurs propres marchés.

CHIFFRES- CLÉS

- 113** procédures
- 173** marchés passés
- 33** marchés subséquents
- 152** consultations < 25 000 €
- 22** groupements de commande
- 67** avenants
- 30 %** des marchés passés contiennent une clause ou un critère environnemental



DIRECTION DES FINANCES

LE SUIVI DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

À la suite du vote du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de l'Eurométropole de Metz pour la période 2022-2026, l'Eurométropole a adapté la structure de l'information comptable afin de suivre la réalisation de ces grands investissements grâce à un code affecté aux différentes opérations votées. Cette évolution permettra de piloter finement la réalisation des grands projets du mandat.

L'INTÉGRATION DE LA COMMUNE DE RONCOURT

Dans le cadre de l'intégration de la Commune de Roncourt à son périmètre, l'Eurométropole a piloté le travail de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées chargée d'évaluer le montant des charges transférées par la Commune à l'Eurométropole de Metz.

LA TENUE D'UNE COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

L'Eurométropole a réuni pour la première fois depuis plusieurs années la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) afin de travailler sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels. Un important travail de préparation a permis aux commissaires de constater l'absence d'informations suffisantes pour se prononcer sur les propositions de l'Etat au vu des enjeux financiers importants pour l'Eurométropole comme pour les contribuables. Un constat partagé par de nombreuses grandes collectivités et pour lequel le gouvernement a pris acte en reportant cette révision de deux ans.

LES COMPÉTENCES

DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Actions de développement économique ; soutien et participation au pilotage des pôles de compétitivité
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Programme de soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et aux programmes de recherche
- Création, gestion et entretien des sentiers de randonnée dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)



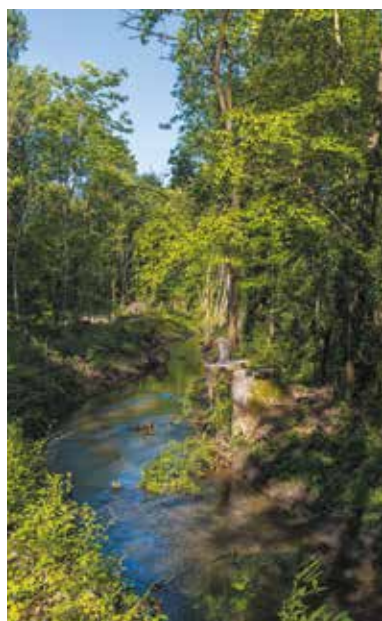
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

- Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur ; Plan local d'urbanisme (PLU), document en tenant lieu ou carte communale ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain ; actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager ; constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité ; création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; abris de voyageurs ; parcs et aires de stationnement et Plan de déplacements urbains (PDU)
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain, et leurs ouvrages accessoires
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications
- Instruction des autorisations liées au droit des sols
- Archéologie préventive



GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Assainissement et eau
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain ; création, gestion et extension des crématoriums
- Service d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Fourrière animale



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du Contrat de Ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale, et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville
- Aide aux jeunes en difficulté
- Actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu
- Attribution d'aides favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou dans le cas de besoins urgents via le Fonds d'Aide aux Jeunes

POLITIQUE DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat (PLH)
- Politique du logement ; aides financières et actions en faveur du logement social ; actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et des terrains familiaux locatifs
- Attribution des Aides à la pierre (délégation de compétences)
- Attribution des aides financières du Fonds de solidarité logement (FSL)



L'EUROMÉTROPOLE DE METZ AU PLUS PRÈS DES **USAGERS** ET DES **COMMUNES**

UNE MAISON DU LUXEMBOURG AU SERVICE DES FRONTALIERS

La Maison du Luxembourg conseille les travailleurs transfrontaliers dans leurs démarches administratives. Ils y trouvent des informations à propos des prestations sociales, de la fiscalité, de leur retraite, etc. En 2022, la Maison du Luxembourg a déménagé dans de nouveaux locaux en gare de Metz dans un espace plus grand et plus accueillant. Elle a intensifié sa collaboration avec les Communes de l'Eurométropole, ainsi qu'avec de nombreux organismes partenaires (URSSAF, Département de la Moselle, Caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi, Assurance Maladie, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, etc). Le 2 juillet 2022, la première édition du « Village des frontaliers » a été organisée sur la place de la République à Metz. De nombreux représentants d'organismes publics et privés étaient présents pour renseigner et orienter les visiteurs sur les spécificités du statut de travailleur transfrontalier, tout en valorisant les atouts et les richesses du territoire de la Grand Région.



UN PARCOURS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX AGENTS

L'accueil des nouveaux agents de l'Eurométropole a été revu pour favoriser leur intégration au sein des services. Depuis 2022, l'Eurométropole organise désormais des événements institutionnels (petits-déjeuners des Nouveaux, Matinées de présentation de l'Institution et Ressources Humaines) et propose des supports de communication à destination des nouveaux recrutés ou de leurs encadrants (check-list préalable à l'arrivée, Guide du N+1, Incollables de l'Institution, Incollables des Ressources Humaines..) afin de proposer les meilleures conditions d'accueil aux personnes recrutées.

L'AMÉLIORATION DE LA RÉPONSE À L'USAGER ET AUX COMMUNES

Par un travail de fond sur la gestion des courriers et le développement d'une base de connaissance permettant aux agents d'accueil de donner une réponse de premier niveau aux habitants, l'Eurométropole a œuvré en 2022 à l'amélioration continue de la réponse à ses usagers. Le réseau des Communes de l'Eurométropole s'est également structuré en 2022 avec la diffusion active d'informations, des formations proposées aux élus, l'organisation de rencontres thématiques (« Les Matinales de... ») et de rendez-vous individualisés en mairie afin de présenter l'Eurométropole et les services rendus aux nouveaux Maires, Directeurs Généraux et Secrétaires de mairie.



UN PREMIER MARATHON MÉTROPOLITAIN

Le 9 octobre 2022, l'Eurométropole a organisé son premier marathon métropolitain, en collaboration avec l'association Metz Marathon. 5 258 coureurs de tous âges, toutes épreuves confondues (marathon, marathon relais, 10 km, courses enfants), se sont élancés dans les rues de l'Eurométropole. Afin de faire une véritable fête à l'échelle du territoire, l'Eurométropole a mis en place un challenge pour récompenser la Commune qui engagerait le plus de coureurs. Avec la participation de 16 communes, c'est Coin-lès-Cuvry qui a remporté le trophée devant Ars-Laquenexy et Augny. Huit sportifs ont été quant à eux sélectionnés pour le Marathon pour tous de Paris 2024.

LA PARTICIPATION CITOYENNE



UN RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT : JEAN-CLAUDE MORETTI

En mars 2022, Jean-Claude Moretti a succédé à Marie-Claude Malhomme à la Présidence de l'assemblée citoyenne de l'Eurométropole, le Conseil de Développement Durable (CODEV). En application du nouveau cadre de coopération voté par le Conseil métropolitain, une partie des membres du CODEV a été renouvelée. Le collègue des habitants a été renforcé et compte 32 membres, contre 16 auparavant. Le CODEV est organisé en

cinq collègues : innovation, économie – solidarité – cadre de vie, environnement, formation – habitants – personnes qualifiées. La parité est également assurée dans la gouvernance. Des binômes mixtes sont ainsi à la tête de chacun des collèges. Enfin, l'assemblée s'est rajeunie avec une tranche des 25/40 ans en augmentation, beaucoup de jeunes voulant participer à la vie publique.

UNE COLLABORATION ENTRE LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ POUR LANCER UNE RÉFLEXION SUR LA SANTÉ

Le CODEV a lancé une collaboration avec une promotion d'étudiants, issus de l'Institut Supérieur de l'Environnement et de la Qualité de Metz sur la thématique de l'accès aux soins. Dans le contexte de crise du système de santé, le CODEV a souhaité s'enrichir du point de vue des jeunes pour lancer sa réflexion sur la santé

et avoir une approche singulière du regard citoyen, face aux débats d'experts et à une actualité largement commentée. Dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé, l'assemblée citoyenne a souhaité réinterroger la place de l'Eurométropole de Metz dans la politique de santé.

UN REGARD CITOYEN SUR LES TRANSPORTS

C'est par la mobilité que l'assemblée renouvelée du CODEV a choisi d'engager ses travaux 2022. Sa réflexion s'est basée sur l'enjeu de la transition climatique pour explorer l'environnement complexe des politiques de mobilité. Un pré-rapport a été soumis par l'assemblée citoyenne en septembre 2022 sur le volet spécifique du réseau de transport en commun, en perspective du débat ouvert sur la fin de la Délégation de Service Public (DSP) et sur l'évolution du réseau Le Met' pour le futur. En novembre 2022, le rapport final, abordant tous les thèmes de l'enjeu des mobilités, a été adressé à l'Eurométropole.

Habiter et se déplacer

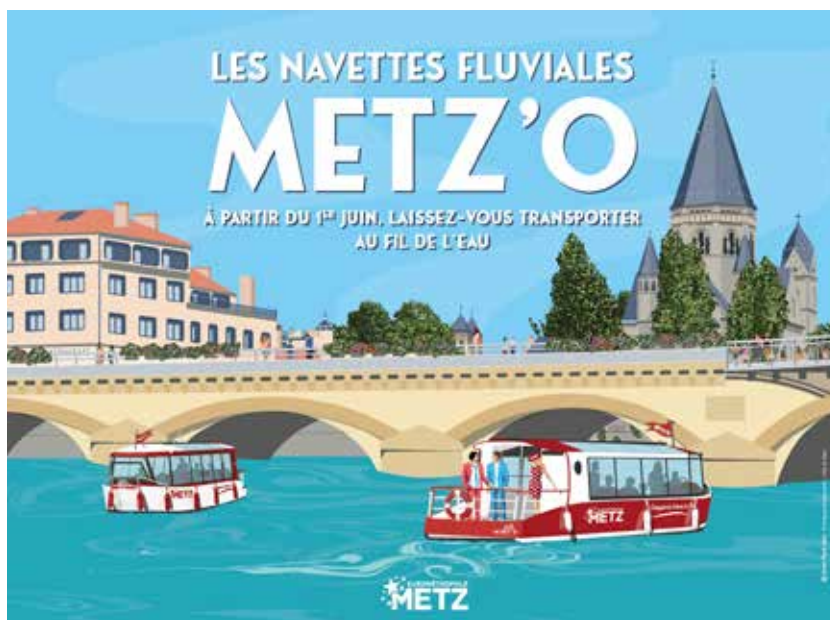
Les mobilités douces et actives restent une priorité pour l'Eurométropole avec l'amélioration de l'offre du réseau de transport, le développement des pistes cyclables, l'encouragement du covoiturage et le lancement de navettes fluviales électriques. En matière d'habitat et de cohésion sociale, l'Eurométropole veut permettre à chacun de se loger dans de bonnes conditions et investit le champ de la santé avec l'élaboration à l'échelle métropolitaine d'un Contrat Local de Santé. Pour simplifier les démarches des habitants, les autorisations d'urbanisme sont dématérialisées et pour une meilleure qualité de vie, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et le Règlement Local de Publicité intercommunal entrent en phase de concertation.



MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

UN AVANCEMENT DU PROJET DE PROLONGATION DU METTIS A ET DU PROJET DE METTIS C

La première phase de concertation liée aux projets de création de la ligne Mettis C et du prolongement de la ligne Mettis A jusqu'à l'hôpital Robert Schuman à Vantoux, s'est achevée début 2022. Des réunions publiques, des permanences dans les Communes et des réunions de travail avec les commerçants riverains de l'axe « Franiatte - XX^{ème} Corps Américain » ont permis de présenter les projets, les différents scénarios envisageables en termes de tracé, d'aménagements et de services. Ces temps ont permis de recueillir les remarques et les avis de chaque habitant. Cette première étape a permis aux élus et aux techniciens d'adapter le projet au plus près des attentes des usagers et des riverains en vue du dépôt de la déclaration d'utilité publique en 2023.



UNE NOUVELLE NAVETTE FLUVIALE ÉLECTRIQUE : METZ'O

Du 1^{er} juin au 31 octobre 2022, deux navettes fluviales électriques ont relié le centre-ville de Metz à Longeville-lès-Metz en passant par le Saulcy et Saint-Symphorien. Durant cette phase d'expérimentation, un questionnaire a été lancé pour recueillir les avis et les attentes des passagers. Ce nouveau service, intégré au réseau Le Met', fonctionne comme une ligne de bus « classique », avec une fréquence adaptée aux

heures de pointe, un règlement et des tarifs identiques (titres de transport et abonnements). Quatre stations ont été matérialisées par des pontons sécurisés, en accès direct avec les embarcations. Fort de son succès et de sa très forte fréquentation à l'issue de cette phase d'expérimentation, il a été décidé de renouveler ces navettes en 2023. Les Mariannes d'Or de la République ont récompensé cette initiative en 2022.

UN RÉSEAU LE MET' QUI S'ÉTEND

Le prolongement de deux lignes de bus est venu enrichir le réseau Le Met' à la rentrée scolaire 2022. Depuis cette date, la C13 dessert désormais Nouilly et Noisseville et la P107 poursuit sa route jusqu'à Roncourt, Commune nouvellement entrée dans le périmètre de l'Euro-métropole. Quatre bus Flexo, avec des départs de la place de la Répu-

blique à 23h30 et 0h30, 7 jours sur 7, ont également été mis en service pour les retours de soirée. Cette offre de transports a par ailleurs été accrue par la mise en place de la navette N71, qui relie Metz-Bellecroix au marché de Metz-Borny et à la zone commerciale de la Tannerie à Saint-Julien-lès-Metz les mardis et vendredis matin.

UNE MOBILITÉ CYCLABLE DYNAMISÉE

De nombreux travaux d'aménagements cyclables se sont déroulés au cours de l'année 2022 avec pour objectif de doubler le réseau de pistes cyclables sur le territoire à l'horizon 2030.

Sur la Ville de Metz, la liaison du quartier du Sablon au quartier de Queuleu par une piste cyclable continue et sécurisée a été poursuivie en 2022 avec l'aménagement de la rue Joseph Henot. Elle sera complétée en 2023 par la rue Laurent Charles Maréchal. Des aménagements cyclables ont été réalisés sur le pont de l'avenue André Malraux et le pont de la Horgne, sur le boulevard de la Défense, l'avenue de Strasbourg et la promenade de la Cheneau. L'Eurométropole a également mis en œuvre à l'automne une nouvelle piste cyclable sur les berges de Moselle entre le pont de l'Autoroute et l'extrémité de l'île du Saulcy, en lien avec le futur aménagement de la passerelle de Wadrineau. Cet aménagement se poursuivra en 2023

pour boucler le tour de l'île du Saulcy. Par ailleurs, une nouvelle piste cyclable a été créée pour franchir le Pont de Verdun et permettre de relier le centre de Longeville au Saint Symphorien. Les travaux de création de la piste cyclable sur la route de Jouy, entre Moulins Saint Pierre et la rotonde, se sont achevés. Enfin, une nouvelle liaison entre Saulny et Woippy a été inaugurée le 10 septembre et la création de la liaison entre Vany et Chieulles a été amorcée. Celle-ci s'achèvera en 2023. En 2022, l'Eurométropole a aussi lancé GeoVelo, une application gratuite d'itinéraires cyclables.



DU NOUVEAU EN MATIÈRE DE COVOITURAGE : PARKING À FEY ET COVOIT'ICI

Le covoiturage a de plus en plus d'adeptes. Afin de permettre aux covoitureurs de se garer dans de bonnes conditions, un parking de 47 places a été créé en février 2022, à Féy. En mai, la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois et l'Eurométropole ont lancé Covoit'ici, des lignes de covoiturage permettant de se rendre à son travail tous les jours, gratuitement et sans réservation. 4 206 trajets ont été enregistré, soit 870 kg d'émissions de CO₂ économisées.

DE NOMBREUX TRAVAUX DE VOIRIE DANS LES COMMUNES

L'Eurométropole a investi dans des équipements destinés à la sécurité des habitants et de leurs déplacements. Ainsi le budget dédié à la compétence voirie a permis de réaliser :

- Une cinquantaine d'opérations de rénovation de chaussées et trottoirs dans les 45 Communes et une quinzaine d'opération de voirie et d'éclairage dans les Zones d'Activités Économiques (ZAE),
- L'année 2022 a été marquée par de nombreuses opérations de requalification de voiries (rue de Toul, rue Sganzin...), de réaménagement d'espaces publics ou de sécurisation des usagers (rue Léon Maujean, zone 30 à Magny, rue des petites sœurs, allée Metz Plage...), de travaux d'aménagement et de mise en sécurité des routes métropolitaines (sécurisation du carrefour D603/D103D sur les Communes de

Rozérieulles, Jussy et Sainte-Ruffine, création d'un carrefour à feux rue des garennes à Marly et rue Saint André à Montigny-lès-Metz, création d'un trottoir rue des jardins au Ban Saint Martin et sous la voie SNCF à Jury...).

- Des opérations de rénovation des ouvrages d'art ont également été réalisées à Metz, Vernéville, Ars-sur-Moselle et Chesny, ainsi que des opérations de remise en état ou aux normes des aménagements de sécurité existants sur l'ensemble des communes.
- Enfin, l'Eurométropole a initié le démarrage du plan de rattrapage et de remise en état des grands axes structurants de l'Eurométropole portant notamment sur la RD603 Gravelotte-Rozérieulles, la RD7 Saulny-Saint-Privat-la-Montagne, la RD954 Metz-Noisseville, ou la RD955 Peltre...).

UN DÉMARRAGE DES PROJETS RUES LADoucETTE ET SERPENOISE

Axe stratégique et emblématique du centre-ville de Metz (patrimoine historique remarquable, plateau piétonnier, grandes enseignes...), les rues Serpenoise et Ladoucette possèdent des atouts indéniables qu'il faut aujourd'hui valoriser et redynamiser. C'est pourquoi, l'Eurométropole a lancé un marché de Maîtrise d'œuvre, courant août 2022, pour renforcer l'attractivité commerciale et résidentielle de ce secteur. L'objectif est de changer les usages et d'améliorer le cadre de vie de ces rues par l'installation d'un nouvel aménagement urbain végétalisé, porteur d'une nouvelle attractivité. Les travaux d'aménagement commenceront en 2023.

POLITIQUE DE L'HABITAT

LA TRANSFORMATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (OPH) DE L'EUROMÉTROPOLE EN SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE (SEM) EUROMÉTROPOLE METZ HABITAT

L'Office Public de l'Habitat de l'Eurométropole est devenu la Société d'Economie Mixte Euro-métropole Metz Habitat à l'été 2022. En s'associant avec ADESTIA, filiale de CDC Habitat, l'Eurométropole de Metz a souhaité apporter de nouveaux moyens à la construction et à la rénovation de logements sociaux sur le territoire. Un Plan stratégique de patrimoine a été établi, programmant 381 millions d'euros d'investissements sur 10 ans destinés à la réhabilitation du parc de logements, au renforcement de l'offre et à la montée en qualité du parc.



L'OUVERTURE DU DISPOSITIF PRIMO LOGEMENT

En matière d'achat immobilier, l'Eurométropole affiche des prix relativement élevés dans le neuf (+ 3 200€/m²), et dans l'ancien (+ 2 000 €/m²). Cette pratique incite les ménages en quête d'accession à s'éloigner de l'Eurométropole pour trouver un bien adapté à leur budget et à leurs attentes. Afin de faciliter à la fois l'installation des jeunes ménages et le parcours résidentiel des locataires du parc social, l'Eurométropole a décidé de soutenir une offre de logements à coûts abordables et sous conditions. En 2022, elle a ainsi ouvert le dispositif « Primo Logement » qui vient rejoindre les autres soutiens financiers déjà proposés par la collectivité. Le montant de cette aide pour l'acquisition d'un premier logement peut aller de 2 000 à 4 000 € selon la composition du ménage.

UNE VISITE DE DE LA DIRECTRICE DE L'ANRU DANS LES QUARTIERS DE LA PATROTTE ET DE METZ-NORD

À l'été 2022, la Directrice Générale de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine a effectué une visite dans les quartiers de La Patrotte et de Metz Nord. L'occasion d'examiner sur le terrain les aménagements en cours ou à venir. Puis, le 15 septembre 2022, l'Eurométropole a présenté ses projets de rénovation urbaine des quartiers de Metz et de Woippy devant le Comité d'engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine réuni à Paris. L'enjeu : endiguer les dégradations du parc collectif et social et offrir aux habitants de meilleures conditions de vie.

DE NOUVELLES AIRES POUR LES GENS DU VOYAGE

L'Eurométropole a inauguré son aire de grand passage définitive, dédiée à l'accueil des gens du voyage. Cette aire de 4 hectares située à Moulins-lès-Metz permet d'accueillir les groupes de 50 à 200 caravanes en période estivale. Trois groupes ont été accueillis pour cette première saison. De plus, en 2022 la collectivité a agrandi de 12 places l'aire d'accueil de Marly-Montigny-lès-Metz et remplacé le système d'assainissement obsolète. Enfin, le chantier pour la création d'une aire d'accueil de 48 places rue de la Seulhotte à Metz s'est poursuivi pour une mise en service en février 2023. Ces nouveaux équipements permettent désormais à l'Eurométropole de Metz d'être en conformité avec le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Moselle.

COHÉSION SOCIALE



UNE LUTTE CONTRE LA DÉSCOLARISATION

Compétente depuis le 1er janvier 2020 sur la prévention spécialisée, l'Eurométropole a signé en 2022 une convention avec l'association « Apsis-Emergence » et la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour répondre à la problématique de la lutte contre la déscolarisation. Elle permet aux équipes de la prévention spécialisée d'occuper des locaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour l'organisation par des professionnels de différents ateliers. L'objectif est de raccrocher les jeunes dit « invisibles » ou en décrochage scolaire, âgés de 16 à 21 ans, issus des Quartiers Politiques de la Ville, par la remobilisation scolaire, la recherche d'orientation, le travail manuel et des chantiers éducatifs.

L'ADOPTION D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2022-2026

Le Contrat Local de Santé à l'échelle de l'Eurométropole a été signé en 2022 pour une période de 4 ans afin de réunir toutes les conditions pour la santé et le bien-être des habitants. Il propose 6 grands axes de travail et 35 fiches actions. Pour progresser dans l'accès aux soins, la prévention à toutes les étapes de la vie, la qualité de l'environnement et de l'alimentation, l'Eurométropole rassemble autour d'elle, grâce à ce contrat, plus de 80 partenaires déterminants, parmi lesquels l'Agence Régionale de Santé, le Département de la Moselle, la Région Grand Est, les centres hospitaliers, les caisses d'assurance maladie, etc.

LA POURSUITE DU CONTRAT DE VILLE 2015-2023

En 2022, le Contrat de Ville 2015-2022 a été prolongé pour un an, jusqu'à la fin 2023, afin de préparer les prochains contrats intitulés "Engagements 2030". Dans ce cadre, une évaluation finale du Contrat de Ville a été lancée. Six thèmes sont au cœur de cette évaluation : le parcours des enfants et des jeunes de 0 à 30 ans, le cadre de vie et l'image des quartiers, l'accès aux droits et aux services, la lutte contre les discriminations, la gouvernance et l'animation du Contrat de Ville ainsi que la place des habitants et des conseils citoyens. Les résultats de l'évaluation ont été présentés lors du comité de pilotage du Contrat de Ville le 13 décembre 2022.

URBANISME



LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME AU 1^{ER} JANVIER

Depuis le 1er janvier 2022, les habitants n'ont plus besoin d'adresser à l'administration des dossiers papier en plusieurs exemplaires pour demander un permis de construire ou faire une déclaration préalable de travaux. En effet, les demandes d'autorisations d'urbanisme telles que les permis de construire ou les certificats d'urbanisme, peuvent désormais se faire en ligne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Un guichet numérique a été ouvert en 2022 permettant au public mais également aux professionnels, comme les architectes, d'effectuer leur demande de manière dématérialisée. Le très bon relais assuré par les agents municipaux auprès de leurs administrés et l'accompagnement proposé aux usagers ont permis à ce guichet numérique de connaître un franc succès dès son lancement.

UN NOMBRE RECORD DE DEMANDE D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Avec 4581 demandes d'autorisations et 4927 demandes de certificats d'urbanisme informatifs, 2022 est la seconde année la plus chargée pour l'Eurométropole depuis sa création en 2002. L'Eurométropole poursuit ainsi son service croissant d'instruction des demandes d'urbanisme, de consultation des services extérieurs (Architecte des Bâtiments de France, Service départemental d'incendie et de secours...) et de contrôle des chantiers.

PLANIFICATION TERRITORIALE

UNE IMPORTANTE CONCERTATION SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) mobilise les élus et les services de l'Eurométropole depuis 2019 et nécessite un important travail de concertation. En 2022, l'Eurométropole a multiplié les réunions publiques, les expositions itinérantes dans les Communes et les permanences à la Maison de la Métropole. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), sur lequel s'appuie le PLUi, a été mis à jour en avril 2022 en raison de l'intégration de la Commune de Roncourt dans l'Eurométropole. Des ateliers avec les élus ont été organisés pendant plusieurs mois pour définir les grands principes d'aménagement des secteurs de projet et construire le règlement d'urbanisme. À l'issue d'une deuxième phase de consultation, l'Eurométropole s'est attelée à la rédaction du document présenté au Conseil métropolitain début 2023.

LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

L'année 2022 a été jalonnée par des travaux sur le Règlement Local de Publicité intercommunal. Cet outil permet de réglementer l'affichage publicitaire (localisation, formats...) afin de protéger les paysages et le patrimoine et de rendre plus attractif les commerces et les zones d'activités. Les objectifs poursuivis par l'Eurométropole étaient notamment de renforcer l'identité métropolitaine en harmonisant la réglementation locale et de mieux encadrer le développement des nouvelles technologies en matière d'affichage publicitaire et d'enseignes, pour construire une Eurométropole durable et respectueuse de la biodiversité. Enfin, une attention particulière a été portée à la cohérence entre le RLPi et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Dans le cadre de l'élaboration du RLPi, des réunions publiques et une exposition itinérante dans les Communes ont permis d'échanger avec les habitants sur la place de la publicité dans le paysage du territoire de l'Eurométropole.





Valoriser et préserver

L'Eurométropole renforce ses initiatives en faveur de la transition écologique et énergétique dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). La préservation des milieux naturels et de la biodiversité se traduit notamment par des interventions sur deux sites remarquables que sont le Mont Saint-Quentin et les étangs de Saint-Rémy. La gestion des milieux aquatiques se poursuit avec la signature d'un Contrat de territoire Eau et Climat, le lancement d'un Plan Pluie et des travaux sur les nombreux ruisseaux qui traversent le territoire. En matière de déchets, 2022 voit la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri, la continuation de la conteneurisation et l'installation de Points d'Apport Volontaire Enterrés.



DÉCHETS

UNE SIMPLIFICATION DES RÈGLES DE TRI DES DÉCHETS AU 1^{ER} JANVIER 2022

À compter du 1^{er} janvier 2022, l'Eurométropole a mis en place la simplification du tri des déchets dans ses 45 communes. Tous les emballages et les petits contenants métalliques (pots de yaourt et de crème, tubes de dentifrice, barquettes en polystyrène, films de protection, dosettes à café) sont déposés désormais dans le bac jaune, dans le sac transparent ou dans le point d'apport volontaire de couleur jaune. Cette évolution a été permise grâce aux importants

travaux de modernisation du centre de tri Haganis : installation de huit séparateurs optiques qui reconnaissent la nature des matériaux par infrarouge, de trois cribles balistiques pour trier les objets selon leurs tailles et leurs formes, et de deux séparateurs de métaux non magnétiques pour trier l'aluminium. Cette démarche doit permettre de réduire le volume des ordures ménagères, de valoriser plus de matériaux et de faire fonctionner les entreprises régionales de recyclage.

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ÉQUIPES EN CHARGE DE LA GESTION DES DÉCHETS

Afin d'assurer de bonnes conditions de travail à ses agents, l'Eurométropole a défini un projet d'extension du Centre Technique Métropolitain qui accueille les équipes en charge de la gestion des déchets. Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été opéré en 2022 pour un démarrage des travaux prévu en 2024.



LE DÉPLOIEMENT DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES ENTERRÉS (PAVE)

La modernisation de la collecte s'est accélérée en 2022 par le déploiement de points d'apports volontaires (PAV) aériens et enterrés à Metz et Ars-sur-Moselle, à l'usage des habitants et des commerçants. Les 45 Communes de l'Eurométropole sont ainsi équipées de 337 PAV, ce qui représente 1 235 cuves, chacune étant destinée à recueillir différents types de déchets. En 2022 sur la Ville de Metz, 164 des 598 cuves sont équipées d'une sonde

permettant de contrôler leur taux de remplissage. Les informations collectées par la sonde sont transmises tous les jours automatiquement aux services concernés, qui peuvent alors contrôler en permanence l'état de remplissage des cuves. Afin de conserver une marge de sécurité, les cuves sont vidées une à six fois par semaine avant qu'elles n'atteignent 70% de leur capacité maximum.



LA COOPÉRATION ENTRE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ, HAGANIS ET LE SYDELON

Le traitement des déchets constitue un enjeu partagé par l'Eurométropole, sa régie HAGANIS et le Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets du Nord Mosellan autour de plusieurs objectifs : réduction du volume de déchets, développement de nouvelles filières de valorisation des déchets, maîtrise des coûts de transport et de traitement des déchets. Soucieux d'optimiser les équipements publics de traitement des déchets, ces trois acteurs ont signé une convention de coopération public-public en 2022. Cette

convention prévoit que le Sydelon apportera ses déchets recyclables au centre de tri exploité par HAGANIS à Metz, à compter du 1^{er} janvier 2024. Pour sa part, le Sydelon s'engage à construire une unité de méthanisation qui pourra accueillir aussi les biodéchets collectés par l'Eurométropole de Metz. Cette coopération se traduit également par le partage d'analyses en matière de traitement des déchets pour renforcer l'expertise et la capacité collective d'action.



GRAND CYCLE DE L'EAU



LA SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT AVEC L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Le Contrat de Territoire Eau et Climat, intitulé Eurométropole territoire d'eau, a été signé en juin 2022 entre l'Eurométropole, la Ville de Metz, la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz, la Régie Haganis et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, pour une durée de 3 ans. Ce contrat vise à accélérer un programme d'actions prioritaires pour la préservation des ressources en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Il permettra d'accompagner financièrement des projets comme la renaturation de milieux naturels, la lutte contre les pollutions aquatiques, la sécurisation des canalisations d'eau potable, ou encore des actions de sensibilisation à ces problématiques. L'ensemble des projets prévus représente un montant total de 29,3 millions d'euros d'investissements bénéficiant de 13,5 millions d'euros d'aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



DE NOMBREUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

En 2022, deux millions ont été consacrés aux travaux sur les réseaux d'assainissement pluvial, avec notamment la mise aux normes de la station anti crues d'Actisud, cofinancée par l'Etat et la Communauté de communes Mad & Moselle.

LE RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE INCENDIE

En 2022, l'Eurométropole a renforcé les capacités d'arrivées d'eaux en débit et pression sur ses poteaux de défense incendie, en cohérence avec le règlement du Service départemental d'incendie et de secours, notamment sur les établissements recevant du public : salle des fêtes, périscolaires, écoles, etc. En 2022, l'Eurométropole a notamment procédé au renouvellement de 350 mètres de conduites à Ars-sur-Moselle.



LE LANCEMENT D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES

En juin 2022, l'Eurométropole a lancé un Schéma Directeur des Eaux Pluviales en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Son objectif est de systématiser la gestion intégrée de l'eau de pluie dans les projets territoriaux, de favoriser la gestion de ces eaux à la parcelle et d'infiltrer ainsi l'eau là où elle tombe. Cette politique de gestion intégrée des eaux pluviales permettra d'améliorer

la qualité des eaux en réduisant les rejets des réseaux d'assainissement et pluviaux, de contribuer à la recharge des nappes phréatiques et de favoriser le développement de la végétalisation des espaces urbains afin de réduire les îlots de chaleur. Cette démarche aboutira notamment à un zonage pluvial intégré au Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

En matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, l'année 2022 a permis le lancement de nombreuses études, après une phase de travaux en 2021. Ces études ont concerné les bassins versants des ruisseaux de Saulny, de Woippy et de Vallières. Des études de danger sur quatre digues du territoire ont également été réalisées

avec Moselle Aval. L'objectif est de préparer et planifier, sous couvert des services de l'Etat, l'ensemble des opérations de renaturation des milieux (aménagement de berges, de méandres, plantations d'arbres, etc.) et de création de dispositifs de protection contre les inondations en lien avec les Communes et les propriétaires fonciers concernés.

ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UNE FORTE MOBILISATION POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

En 2022, l'Eurométropole a lancé une grande concertation afin d'élaborer son second Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui constitue sa feuille de route et son plan d'actions en matière de transition écologique. En avril 2022, une grande enquête en ligne et des enquêtes terrain ont été menées pour interroger les habitants sur leurs habitudes en matière de mobilité, alimentation et logement. Puis, 12 ateliers ont été organisés pour bénéficier des avis de tous les acteurs du territoire : des enfants (Conseils Municipaux des Enfants de Woippy et Metz), des étudiants sur les campus du Saulcy et de Bridoux, des agents métropolitains, des experts et acteurs de la Transition Écologique, des membres du Conseil de Développement Durable (CODEV), et des représentants des Communes. En parallèle, des Fresques du Climat ont été proposées et deux ateliers « Défi 3 ans pour réussir la transition dans ma commune » ont été réalisés. Grâce à ces concertations, ce sont plus de 200 pistes d'actions qui ont été analysées, développées et triées pour aboutir à 34 actions. Le nouveau PCAET a été arrêté par le Conseil métropolitain le 14 novembre 2022. Il fixe comme objectif de réduire de 83 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2050.



UNE DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

En 2022, un partenariat renforcé avec l'agence d'attractivité Inspire Metz a permis d'organiser de nouveaux ateliers de détection de synergies entre entreprises. Ainsi, une quinzaine d'entreprises de la zone Actisud, du Plateau de Frescaty et de la ZAC de Marly Bellefontaine ont travaillé sur la recherche de solutions en matière de gestion des biodéchets, des déchets électriques et électroniques. Ils ont également échangé sur les services aux salariés et l'installation de panneaux photovoltaïques. L'Eurométropole a également conventionné avec le pôle de compétitivité Matéria afin de travailler sur la création d'une filière de recyclage des plastiques souples issues de l'activité des entreprises du territoire.



UN RÉSEAU DE CHALEUR ALIMENTÉ PAR UNE NOUVELLE UNITÉ DE BIOMASSE

Le réseau de chauffage urbain de l'Eurométropole de Metz s'est doté en 2022 d'une nouvelle source d'énergie avec l'inauguration à la mi-mars d'une unité de biomasse à Montigny-lès-Metz. Près de 5 000 tonnes annuelles de bois, prélevées dans un rayon de 100 kilomètres et dans une dynamique de gestion durable de la forêt, alimentent la chaudière. Ce mode de production permet d'éviter de rejeter 3 000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère chaque année, soit l'équivalent de 1 000 véhicules parcourant 25 000 km.

UN LABEL TERRITOIRE ENGAGÉ **TRANSITION ÉCOLOGIQUE RENOUVELÉ**

Dans le cadre du label Territoire Engagé Transition Écologique (ex-Cit'ergie), la Commission nationale du label a octroyé la labellisation Climat air énergie 3 étoiles à l'Eurométropole de Metz en décembre 2022. Cette labellisation fait suite à plusieurs audits et constitue une importante reconnaissance de l'implication de l'Eurométropole en faveur de la transition écologique. En outre, cette démarche a permis le financement de deux nouveaux emplois (Énergies renouvelables et qualité de l'air et Économie circulaire).



LA 7^E ÉDITION DES ECO-DÉFIS

Le dispositif Eco-Défis, animé par l'Eurométropole de Metz, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Moselle et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Moselle a continué de s'étendre sur le territoire avec 11 communes représentées. La 7^e édition des éco-défis en 2022 a compté 72 artisans et commerçants labellisés dont 18 nouveaux. Les défis liés à la prévention et la gestion des déchets ont été les plus réalisés en 2022.

L'ADAPTATION DU TERRITOIRE **AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

L'Eurométropole a renouvelé son partenariat avec l'Université de Lorraine (laboratoire LOTERR) autour de l'adaptation au changement climatique pour une durée de 3 ans. À l'été 2022, une opération destinée aux habitants a été menée pour localiser les îlots de chaleur et de fraîcheur (environ 200 répondants) et une balade urbaine « Urbanisme et adaptation » s'est tenue avec une trentaine d'ingénieurs venus de la France entière. En juillet 2022, le partenariat engagé depuis 6 ans entre l'Eurométropole et la Ville de Worms s'est poursuivi sur l'enjeu des îlots de fraîcheur ainsi que du nouveau plan d'action chaleur de Worms.



UNE NOUVELLE COMPÉTENCE **« PRODUCTION D'HYDROGÈNE** **RENOUVELABLE OU BAS-CARBONE »**

En 2021, l'Eurométropole a initié un projet de développement d'une filière hydrogène renouvelable sur son territoire en collaboration avec des partenaires spécialistes de la production d'énergies renouvelables, de la production et de la distribution d'hydrogène. L'hydrogène renouvelable permet en effet de contribuer à la décarbonation du secteur des transports et aux objectifs de transition énergétique de l'Eurométropole. Afin de mener à bien ce projet, les Communes ont transféré à l'Eurométropole la compétence de « production d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone » au conseil métropolitain du 28 février 2022.



UN NOUVEAU PROGRAMME **« RÉNOVONS COLLECTIF »**

L'Eurométropole s'est engagée en 2022 dans le programme de rénovation énergétique des copropriétés intitulé « Rénovons collectif » et a choisi l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays messin pour porter ce projet. Celui-ci offre une expertise pour permettre à tous les copropriétaires et syndics de copropriété de se lancer dans une démarche de rénovation énergétique afin de rendre les logements plus confortables et plus économes en énergie.

NATURE ET PAYSAGE

UNE MISE EN VALEUR DU SITE DES ETANGS DE ST-RÉMY

En 2022, l'Eurométropole de Metz et la Communauté de Communes Rives de Moselle ont poursuivi le projet de requalification et d'aménagement des Etangs de Saint-Rémy, espace composé d'une centaine de plans d'eau qui s'étend sur plus de 1 000 hectares sur 5 communes (Woippy, La Maxe, Maizières-lès-Metz, Hauconcourt et Argancy) partagés entre les deux collectivités. Le projet porte plus

particulièrement sur quatre espaces distincts, d'une superficie totale de 142 ha, aujourd'hui propriété de l'Établissement public foncier de Grand Est (EPFGE) qui en assure le portage foncier pour le compte des deux intercommunalités. La démarche permettra de faire des étangs de Saint-Rémy un lieu totem de préservation de la biodiversité et d'activités de loisirs adaptés.



L'AMÉNAGEMENT DU MONT SAINT-QUENTIN, POUMON VERT DE L'EUROMÉTROPOLE

Sur le Mont Saint-Quentin, le chantier de mise en sécurité des ouvrages militaires a débuté en 2022 avec la pose de fermetures (portes et volets en acier), la consolidation des pierres de façade et des jambages, ou encore la création de garde-corps afin de permettre aux habitants de découvrir en toute liberté le groupe fortifié. La gestion partagée s'est poursuivie en lien avec le tissu associatif local ce qui a permis d'entretenir les chemins, d'élaguer ou encore de ramasser les déchets. Une brigade verte a été créée pour surveiller le site face aux

incivilités, telles que des dépôts sauvages, des barbecues interdits ou du vandalisme envers les ouvrages militaires. L'expérimentation en matière d'éco-pâturage a été reconduite. Et pour la première fois, le site a participé aux Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2022. À travers différentes animations (visites guidées, circuits balisés de promenade, stands...), c'est plus de 350 personnes qui ont pu découvrir les richesses historiques et naturelles du lieu.



L'ÉLABORATION D'UNE CHARTE DE L'ARBRE

L'Eurométropole a adopté en janvier 2022 une charte de l'arbre proposant des outils aux Communes de l'Eurométropole et aux propriétaires privés pour protéger les arbres, ou accompagner les projets de plantation. En effet, la liste des bienfaits de l'arbre est très importante (maison et garde-manger de nombreuses espèces animales, rempart contre la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique, source de bien-être) et nécessite que des actions de protection soient mises en place.

UN CHANTIER NATURE SUR LE PLATEAU DE JUSSY-VAUX

Le plateau de Jussy-Vaux est classé site Natura 2000. Il s'agit d'un site protégé à l'échelle européenne pour la richesse de sa biodiversité et la rareté de certaines espèces et habitats que l'on peut y rencontrer. Les pelouses calcaires sont notamment un habitat semi-naturel qu'il convient d'entretenir pour y maintenir les espèces qui s'y développent. En 2022, l'Eurométropole de Metz, structure animatrice du site, a mis en œuvre diverses actions de préservation telle que le pâturage comme mode d'entretien doux des milieux ouverts ou encore l'organisation de chantiers nature pour lutter contre l'enfrichement et la fermeture de ces milieux.

Sortir et découvrir

En 2022, l'Eurométropole a soutenu ses Communes dans leurs projets culturels et sportifs les plus ambitieux. Facteurs de lien entre les habitants, les festivals et autres événements animent le territoire et attirent aussi du public de l'extérieur. L'Eurométropole a également pu s'appuyer sur ses équipements culturels, l'Opéra-Théâtre, le Musée de La Cour d'Or et le Conservatoire à rayonnement régional, pour proposer un programme riche et varié aux habitants du territoire. 2022 a aussi été l'occasion de réaliser des fouilles archéologiques aux résultats spectaculaires : théâtre antique ou encore cimetière franc ont ainsi été mis au jour et étudiés. Avec l'obtention du label « Destination Innovante et Durable », le renouvellement du label Territoire-Vélo et la réédition du guide « Un grand week-end à Metz et au Pays messin », l'Eurométropole devient plus que jamais une destination touristique en vogue !



TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES

CHIFFRES-CLÉS DU CENTRE DES CONGRÈS

85 ÉVÉNEMENTS

organisés au Centre Metz Congrès
Robert Schuman.

30 000 CONGRESSISTES

accueillis à Metz en 2022



UN SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS À RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

En 2022, l'Eurométropole a pérennisé son soutien financier aux événements organisés dans les Communes et dont l'attractivité bénéficie à l'ensemble du territoire. Si le festival Constellations reste le plus gros succès, Mécleuves Terre de Blues, Marly Jazz Festival, le Festival du Livre à Metz, Passages, Metz'ival, « Musiques sur les côtes », le festival du Cirk'Eole et le Salon du livre d'histoire de Woippy ont marqué la programmation culturelle du territoire.

UN PROGRAMME VARIÉ AU CENTRE POMPIDOU-METZ

Quatre nouvelles expositions ont ponctué l'année 2022 au Centre Pompidou-Metz. Observant la pratique de l'art et de son apprentissage pour engager une réflexion sur l'éducation et la pédagogie contemporaine, *L'Art d'apprendre, une école des créateurs* a inauguré le programme pour l'année. La rétrospective *Le Musée sentimental* d'Eva Aeppli a été l'occasion de redécouvrir ses sculptures textiles à taille humaine réunies dans un théâtre d'ombres carnavalesques. Conçue à partir des collections du Centre Pompidou, l'exposition du cycle 'Phare' *Mimèsis. Un design vivant* a examiné le biomorphisme, le bio-mimétisme et l'usage des biomatériaux dans l'univers du design pour retracer l'influence de la nature et du vivant dans la création. Enfin, avec *Les Portes du possible. Art et Science-Fiction*, le Centre Pompidou-Metz a proposé d'envisager la science-fiction comme moyen de questionner le réel et convoqué les univers imaginés pour les confronter au présent et dessiner l'avenir.

UN SUCCÈS POUR LE FESTIVAL HOP HOP HOP

Le festival Hop Hop Hop s'est déroulé à Metz et dans 13 communes de l'Eurométropole du 8 au 17 juillet 2022 pour sa treizième édition. En tant que festival international du spectacle de rue, Hop Hop Hop constitue désormais un événement incontournable de la saison estivale de Metz et de toute l'Eurométropole. Il fait aujourd'hui partie des références nationales pour les Arts de la rue et possède un rôle de moteur du spectacle vivant à Metz et pour le Grand-Est. En 2022, ce sont plus d'une centaine de représentations (musique, théâtre, danse, comédie...) qui ont été données et qui ont été accueillies par un public nombreux.



UN RENOUVELLEMENT DU LABEL TERRITOIRE VÉLO PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

En mai 2022, la Fédération Française de Cyclotourisme a sillonné l'Eurométropole pour découvrir ou redécouvrir les aménagements cyclables du territoire et prendre connaissance des nombreuses initiatives réalisées en matière de tourisme à vélo. Accueillie par les élus métropolitains, les services de l'Eurométropole et l'agence Inspire Metz, la délégation a évalué les pistes cyclables au regard de leur sécurité, leur accessibilité, leurs aménagements, etc. À l'issue de cette évaluation, elle a décidé de renouveler le label « Territoire Vélo » de l'Eurométropole pour 3 ans (2022-2024) reconnaissant ainsi à l'échelle nationale la qualité de la politique cyclable métropolitaine.

L'OBTENTION DU LABEL DESTINATION INNOVANTE DURABLE

En 2022, l'Eurométropole fait partie des 9 territoires pilotes de France à obtenir le label « Destination Innovante Durable ». Celui-ci récompense les villes et territoires qui s'engagent en faveur d'un tourisme durable et d'un événementiel éco-responsable. Le Centre Pompidou-Metz, l'Eurométropole, le centre Metz Congrès Robert Schuman et l'Union des métiers de l'industrie hôtelière de Moselle se sont engagés dans ce projet en tant que partenaires de l'agence Inspire Metz à travers des actions concrètes en faveur du développement durable au sein de leurs structures. Mobilité durable, achats responsables, préservation des ressources, actions anti-gaspillage, inclusion, égalité homme-femme... sont autant de critères qui seront évalués pendant le cycle de labellisation de 3 ans.

LA RÉÉDITION DU GUIDE HACHETTE « UN GRAND WEEK-END À METZ ET AU PAYS MESSIN »

En 2022, l'Eurométropole a édité une nouvelle version actualisée du guide Hachette « Un grand week-end à Metz et au Pays messin ». La première édition avait été lancée en 2010 à l'ouverture du Centre Pompidou-Metz. Réédité trois fois en français, une fois en allemand et une fois en anglais, le city-guide était épuisé depuis 2018. Bénéficiant du coup de neuf qui a soufflé sur la collection « Un grand week-end » des éditions Hachette, l'ouvrage est ressorti dans un format plus petit et maniable avec de nouvelles idées de promenades, des bons plans et des activités pour les enfants.

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE



LE CLOÎTRE DES RÉCOLLETS À METZ DÉVOILE SON HISTOIRE

Profitant des travaux de restauration du Cloître des Récollets, une étude archéologique du bâti lancée en 2022 a apporté de nombreuses informations sur le phasage chronologique et l'évolution du cloître et de son église. Le développement de l'élévation complète de la nef aux XIII^e-XIV^e siècles a pu être appréhendé avant l'ouverture de deux chapelles latérales sur les bas-côtés de l'église. La stratigraphie et les prélèvements de charbon et de mortier indiquent que le cloître actuel et ses arcades datent du XV^e siècle, apportant quelques indices d'un cloître original du XIII^e siècle dont le mur de cour était peut-être moins élevé, du moins plus simple. D'autre part, des éléments modernes et contemporains témoignent notamment de l'existence d'une chapelle tardive au XIX^e siècle.

LA DÉCOUVERTE D'UN THÉÂTRE ANTIQUE À SAINTE-RUFFINE

En 2022, une fouille archéologique a permis la découverte d'un théâtre antique dans un remarquable état de conservation, rue de la Haie Brûlée à Sainte-Ruffine. Cette découverte suscite de nouveaux questionnements sur le statut de la commune de Sainte-Ruffine durant l'Antiquité. La fouille a mobilisé des nouvelles technologies dont

des techniques plus récentes de relevé et de modélisation tridimensionnelle de haute définition afin de constituer une base documentaire fiable. Des mesures ont été prises par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour éviter que les travaux d'aménagement n'altèrent les murs antiques.

UN CIMETIÈRE FRANC À CATTENOM

Le service d'archéologie préventive métropolitain a également travaillé pour des collectivités en dehors du périmètre de l'Eurométropole. Au printemps 2022, une dizaine d'archéologues spécialistes de la période mérovingienne sont intervenus à Cattenom sur une surface de 3 500 m². Leur mission : réaliser la fouille d'un cimetière franc particulièrement bien conservé. Les

tombes qui ont été mises au jour remontent au VII^e siècle après J.-C. L'architecture des tombes, de la simple fosse en pleine terre à la chambre funéraire complexe, et les assemblages d'objets qui accompagnent les défunts ont permis aux archéologues de comprendre avec beaucoup de finesse l'organisation locale d'une microsociété mérovingienne.

DES FOUILLES À LUTTANGE

En 2022, trois archéologues du service d'archéologie préventive de l'Eurométropole ont été missionnés sur le terrain de la Commune de Luttange, située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Metz. Pour que le chantier de restauration du château de Luttange n'efface pas d'éventuelles traces d'histoire enfouies sous l'édifice, et en raison de l'intérêt patrimonial de celui-ci, le service régional d'archéologie

avait en effet prescrit des fouilles. L'ensemble du mobilier archéologique qui a été mis au jour couvre une période de 800 à 900 ans. Les fouilles ont permis de découvrir des tessons de céramique et des fragments d'enduits peints en bleu et en rouge originaires de l'époque romaine. D'autres morceaux de poteries extraits des sédiments datent du haut Moyen Âge.



MUSÉE DE LA COUR D'OR



UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE AU MUSÉE DE LA COUR D'OR

La fréquentation du Musée de La Cour d'Or est en constante augmentation. L'année 2022 s'est terminée sur un chiffre de fréquentation dépassant les 60 000 visiteurs, en hausse de près de 6 % par rapport à la dernière année pleine d'ouverture avant la crise sanitaire (2019) ainsi qu'aux années antérieures. Ce succès est le résultat de plusieurs facteurs : l'attractivité touristique et patrimoniale

de la ville, la gratuité de l'entrée et les efforts constants réalisés pour améliorer le parcours, le rendre attractif, accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles. À ces visiteurs des salles du Musée s'ajoutent les spectateurs venant découvrir les œuvres du festival Constellations, à savoir 30 000 personnes pour l'édition 2022.

UN ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DU MUSÉE

Les collections s'enrichissent en permanence au gré des opportunités d'acquisition, des dons et legs. En 2022, le Musée de La Cour d'Or a notamment pu acquérir un cartel (horloge) d'origine messine du 18^{ème} siècle, un exceptionnel florin en or du 17^{ème} siècle, et bénéficier du don d'une sculpture du sculpteur messin André Forfert (« Couples »). Par ailleurs, l'Eurométropole a accepté le legs de

Monsieur François-Guy Lauterbach, artiste peintre et collectionneur décédé en 2021, qui avait par testament désigné le Musée de La Cour d'Or comme légataire universel de l'ensemble de ses biens. Ce legs permettra au Musée dans les années à venir d'acquérir de nouvelles œuvres et contribuera ainsi à enrichir les collections et le parcours permanent.

LE MUSÉE SE TRANSFORME ET SE PROJETTE DANS L'AVENIR

Au printemps 2022, le Musée de La Cour d'Or s'est doté d'un nouveau schéma directeur qui trace les pistes et perspectives d'évolution de l'établissement dans ses murs, en mettant en cohérence les projets engagés (Pavillon de la biodiversité), à l'étude ou à étudier (aile des Trinitaires, Grenier de Chèvremont, restructuration en profondeur du parcours et du bâti).



LE MUSÉE EXPOSE DANS ET HORS LES MURS

LE MUSÉE A EXPOSÉ EN 2022 DANS SES MURS :

- Exposition *Chemin de Croix* du 9 novembre 2022 au 16 janvier 2023. Cette exposition était organisée dans le prolongement du 8^e centenaire de la cathédrale. L'exposition a porté sur 14 œuvres commandées par le collectionneur et amateur d'art Claus Zoellner auprès d'artistes contemporains. Les dix peintures et quatre sculptures exposées proposaient une relecture contemporaine des stations du Christ vers le Golgotha.
- Exposition *Chimères et Bizarries* d'Elisabeth Neumuller du mercredi 22 juin au lundi 19 septembre. Le Musée de la Cour d'Or a exposé des sculptures tout droit sorties de l'imaginaire d'Elisabeth Neumuller évoquant de manière épurée l'univers du cirque : 18 créatures inspirées par la littérature, la philosophie, la musique, le cirque et le quotidien.

LE MUSÉE A EXPOSÉ EN 2022 HORS LES MURS :

- À Mailly le Camp : *Marie Sautet, marraine des Poilus*. En 2022, le Musée de la Cour d'Or a mis à disposition du Centac - 1^{er} bataillon de Chasseurs à pied de Mailly le Camp, son exposition créée autour de Marie Sautet. L'occasion de mettre en lumière cette figure incontournable de l'histoire de Metz et de la Première guerre mondiale tout en valorisant un fonds exceptionnel des collections du musée.
- À Mondelange : *Animaux d'ici et d'hier*. De juin à septembre 2022, une cinquantaine de mammifères, oiseaux et insectes des collections d'Histoire naturelle du Musée de La Cour d'Or ont été choisis pour illustrer les milieux naturels environnant Mondelange. Cette exposition était visible à l'Archéosite celtique de Mondelange.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

UN CONSERVATOIRE CONNECTÉ

En matière de réseaux sociaux et de communication numérique, le Conservatoire bénéficie d'un site internet très visité avec, certains mois, plus de 1 000 visiteurs. La communauté numérique a par ailleurs dépassé les 4 000 followers pour Facebook et 3 000 followers pour Instagram. Il s'agit des chiffres parmi les plus hauts des Conservatoires en France.



UN PARTENARIAT AVEC LE TEMPLE NEUF

Outre l'accès à l'orgue du Temple Neuf aux élèves du conservatoire accompagné de leur professeur, la possibilité est offerte aux enseignants et aux élèves d'organiser ponctuellement des animations au sein du Temple Neuf. Ainsi entre 2021 et 2022, 6 concerts ont eu lieu :

- Concert d'orgue (24 septembre 2021)
- Violoncelle contemporain (21 novembre 2021)
- Requiem de Mozart (8 mai 2022)
- Les guitaristes du conservatoire (8 juin 2022)
- Concert évalué (13 juin 2022)
- Trombone et tuba (24 juin 2022)



L'AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE SALLE POUR LES ÉLÈVES DU PARCOURS PREMIERS PAS

À la suite d'un travail de réflexions pédagogiques, organisationnelles et fonctionnelles, le parcours « Premiers Pas » du Conservatoire a été repensé dans sa globalité. Une salle est maintenant entièrement dédiée à l'accueil des plus jeunes élèves du

conservatoire. En 2022, la mise en place d'ateliers comme « un enfant – un parent », la proposition de cours ouverts ou l'organisation de 10 mini-spectacles ont permis d'échanger davantage avec les parents et de mieux faire connaître ce parcours.



LA FORMATION « THÉÂTRE » S'ENRICHIT AU CONSERVATOIRE

Afin d'accompagner sur la voie de la professionnalisation leurs élèves, les Conservatoires à Rayonnement Régional de Metz et de Nancy se sont associés en 2022 pour créer une classe préparatoire à l'enseignement supérieur pour l'art dramatique. Celle-ci est destinée aux élèves souhaitant confronter leur motivation et leurs aptitudes aux exigences de la pratique du théâtre en vue d'une future professionnalisation dans ce

domaine. Ce cycle prépare les élèves aux concours d'entrée des écoles supérieures, parallèlement à la préparation du Diplôme d'Études Théâtrales (DET) délivré par les deux Conservatoires à Rayonnement Régional. En plus des cours, des stages et des rencontres avec des artistes et des metteurs en scène, les élèves participent tout au long de l'année à de nombreuses représentations.

OPÉRA-THÉÂTRE

UNE PROGRAMMATION 2022 RICHE

Durant les premiers mois de 2022, quatre nouvelles productions lyriques de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz ont été proposées au public : *Idomeneo* de Mozart, *La Sonnambula* de Bellini (coproduite avec sept maisons d'Opéra), *Mireille* de Gounod et le spectacle jeune public *Aucassin et Nicolette* (en coproduction avec l'Italie). Côté chorégraphique, deux créations ont vu jour : *La Princesse de Clèves* et *Tango vertige*.

La lune, la nuit qui l'accueille, les rêves qu'elle suscite ont été le dénominateur commun de la saison 2022-2023 de l'Opéra-Théâtre. Le chef-d'œuvre

de Giacomo Puccini, *Madama Butterfly*, a ouvert la programmation lyrique. Au mois de novembre, les spectateurs ont pu découvrir l'opéra *Enigma* de Patrick Burgan, d'après la pièce *Variations énigmatiques* de l'écrivain français Éric-Emmanuel Schmitt. Juste après les représentations d'*Enigma*, le public a été invité à découvrir la pièce originelle, *Variations énigmatiques*. Enfin pour les fêtes d'année, une nouvelle production du grand ballet classique *Coppélia* de Léo Delibes a été proposée à un public de tous âges.



LA CONSTITUTION D'UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE

Le public scolaire de l'Opéra-Théâtre représente actuellement 19% de ses spectateurs. Pour aller plus loin dans la sensibilisation du jeune public, l'équipement culturel a conçu en 2022 une mallette pédagogique virtuelle. Cet outil destiné aux classes primaires et secondaires, enseignement professionnel compris, lève le rideau sur l'univers lyrique, chorégraphique et théâtral de la maison messine. Des dossiers pédagogiques,

des captations de spectacle, des interviews d'artistes, des vidéos, des maquettes décors et costumes ou encore des fiches métiers ont été proposés comme une entrée en la matière avant de venir sur place et de profiter du spectacle vivant et de ses coulisses. Les enseignants intéressés accèdent à cette mallette en ligne à partir du site Internet de l'Opéra-Théâtre.



CHIFFRES CLÉS

17 SPECTACLES

en 2022, dont 11 productions de l'Opéra-Théâtre

20 829 SPECTATEURS,

dont 30 % ont acheté leurs places sur internet

LES MOINS DE 27 ANS

représentent désormais 1/3 du public

9 108 ÉLÈVES

ont participé aux actions EAC (Éducation Artistique et Culturelle)

L'OUVERTURE DE L'AUDIODESCRIPTION

L'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz a poursuivi également en 2022 sa politique d'ouverture à tous les publics. En collaboration avec l'association « Accès Culture », un casque est proposé aux spectateurs déficients visuels pour leur permettre de suivre le spectacle grâce à une voix off découvrant les éléments visuels de l'œuvre. Une expérience forte qui va générer des projets futurs dans les trois disciplines présentées, opéra, ballet et théâtre.

MÉCÉNAT



LES 7^{ÈMES} RENCONTRES DU MÉCÉNAT

Du mardi 22 novembre au jeudi 1^{er} décembre 2022, les équipements culturels ont proposé quatre rencontres inédites et exclusives. L'occasion pour les directeurs et les élus référents de ces lieux emblématiques d'échanger avec les chefs d'entreprises, dirigeants et décideurs. Objectif : faire de la pédagogie sur les principes de mécénat, faire découvrir les lieux concernés par le mécénat et ainsi voir naître de nouvelles opportunités de partenariats et d'actions de mécénat. Plus de 55 entreprises ont répondu présentes en 2022.

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS SOUTENUS PAR LE MÉCÉNAT

Pour sa saison 2022-2023 l'Opéra-Théâtre a pu compter une nouvelle fois sur le soutien de son club partenaires et de ses 35 membres mécènes et partenaires. Près de 115 000 € en partenariat et mécénat financier et en nature ont ainsi été collectés.

Le Musée a bénéficié de soutien à hauteur de 17 500 € pour moitié en mécénat financier et pour moitié mécénat en nature pour le projet de restauration des Thermes qui débute. A noter également, le partenariat avec Metz Expo qui permet une visibilité du Musée lors de cette grande manifestation populaire qu'est la Foire Internationale de Metz.

Le service Archéologie Préventive a également été mécéné pour la réalisation d'une mallette pédagogique à destination des écoles (3 000 €).

LA RÉHABILITATION DE LA CASERNE DU FORT DE QUEULEU

Lancée fin 2021, la collecte grand public pour la réhabilitation de la casemate du Fort de Queuleu a été animée avec l'aide de plusieurs partenaires et médias tout au long de l'année 2022 : campagne de publicité (magazine institutionnel, magazine du FC Metz,...) visite de site à l'occasion du Giving Tuesday (journée mondiale de la philanthropie)... Point d'orgue de cette campagne, la production sous la forme d'un mécénat en compétence par les équipes des youtubeurs de Mammytwink, d'un épisode de leur série de documentaire « Histoires de guerre » qui a cumulé près de 500 000 vues. A l'issue 58 000 € ont été collectés auprès de 110 donateurs particuliers et entreprises.



Innover et entreprendre

Dans le cadre du développement économique et de l'attractivité du territoire, l'Eurométropole entend agir en faveur d'une dynamique universitaire en renforçant son rayonnement et en améliorant les conditions de vie des étudiants et leurs mobilités. La mise en œuvre de nouveaux dispositifs d'accompagnement des commerçants et artisans en faveur de l'économie numérique, un nouveau soutien à l'économie sociale et solidaire et une nouvelle politique ambitieuse d'aménagement pour favoriser l'accueil de nouvelles entreprises permettent de soutenir et développer l'emploi. Enfin, pour développer une politique agricole et alimentaire locale, le Projet Alimentaire Territorial a été adopté.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



DES RÉALISATIONS NOMBREUSES SUR LE PLATEAU DE FRESCATY

- L'Eurométropole a signé un compromis de vente pour le bâtiment HM 9 sur le Plateau de Frescaty pour la mise en œuvre d'un pôle de transformation comprenant une biscuiterie, une brasserie locale, la production d'huiles cosmétiques végétales, associé à la conserverie locale.
- Afin de répondre à la problématique de stationnement des poids-lourds aux alentours immédiats de la société Amazon sur le Plateau de Frescaty, l'Eurométropole de Metz, en lien avec l'entreprise, a décidé en 2022 l'ouverture provisoire d'un parking spécifique. Pour ce faire, le tarmac permet aux camions de stationner dans des conditions de sécurité optimales et compatibles avec la tranquillité des riverains. Les entrées et les sorties du parking sont réglementées et surveillées par du personnel dédié. Des sanitaires sont mis à disposition des chauffeurs.
- La société Diag + spécialisée dans l'analyse et le traitement des bois (charpente, ...), s'est portée acquéreur d'un terrain sur le Plateau de Frescaty. Le permis a été délivré en fin d'année 2022 et les travaux ont été engagés.
- Les travaux du parcours pédagogique se sont terminés en 2022 permettant la transformation de l'ancien chemin de ronde de la base aérienne de Frescaty. Ainsi, ce sont 4 kilomètres de promenade ouverts aux piétons et cyclistes qui sont maintenant disponibles. Ce parcours sera complété par des panneaux d'informations à destination des promeneurs concernant l'histoire de la base ainsi que la faune et la flore présentes sur le site.



UN PROJET DE PISCINE SUR LES ANCIENNES HALLES SOLLAC

Afin de répondre à la demande importante des écoles, des familles et des associations, l'Eurométropole a décidé de construire une piscine, à l'emplacement des anciennes Halles Sollac, à Woippy. Cette piscine permettra de développer l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge et de proposer un équipement de proximité, facteur de lien social, dans une zone urbaine défavorisée de l'Eurométropole. Après le vote de l'opération par le Conseil métropolitain au printemps 2022, le concours de maîtrise d'œuvre a été attribué. Parallèlement, la Société d'aménagement et de renouvellement de l'Eurométropole de Metz a été mandatée pour mener les études de faisabilité, puis de requalification de l'ensemble du site en y intégrant le futur équipement nautique. Ce dossier complexe dont le portage foncier a été assuré par l'Etablissement Public Foncier du Grand Est nécessitera outre des acquisitions, une grosse campagne de démolition. La livraison de la piscine est prévue pour 2026.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ADOPTION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Comment mettre du local dans nos assiettes ? Quelle production alimentaire demain sur notre territoire ? Quel est l'impact de la production alimentaire du territoire sur l'environnement ? Face à ces questions essentielles, l'Eurométropole de Metz a adopté le 20 septembre 2022 un Projet Alimentaire Territorial (PAT), en bénéficiant du soutien de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et de la Banque des Territoires. Le Projet poursuit cinq objectifs : mettre en œuvre une stratégie foncière agricole, développer les filières agricoles de proximité, développer une alimentation de qualité accessible à tous, promouvoir des nouvelles pratiques agricoles et de consommations respectueuses de l'environnement, construire une gouvernance de projet multi-partenaire. En 2022, plusieurs réalisations sont à noter en matière de politique agricole et alimentaire. L'Eurométropole a accompagné un projet de mise en œuvre d'un pôle de transformation en complémentarité de l'espace test agricole en maraichage biologique installé sur le Plateau de Frescaty depuis 2019. Par ailleurs, une étude de recensement du foncier public agricole a été réalisée permettant d'anticiper les demandes d'installation sur le territoire métropolitain et une convention a été signée avec les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural. Les classes du goût ont été poursuivies afin de proposer un accompagnement des personnels de cantines scolaires dans l'éveil au goût pour les enfants. Enfin, dans le cadre d'AGRIMAX une conférence a été organisée autour de l'importance du don agricole dans l'aide alimentaire et la lutte contre le gaspillage.



LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)

La convention d'Opération de revitalisation de territoire (ORT) de l'Eurométropole de Metz a été signée en juillet 2022 en présence des 6 communes participant à la mise en valeur de leur centre-ville : Ars-sur-Moselle, Moulins-lès-Metz, Montigny-lès-Metz, Longeville-lès-Metz, Woippy et Metz. Cette démarche se concrétise par un plan d'action déployé depuis 2 ans. Deux actions particulièrement structurantes sont prévues dans ce plan d'actions : le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine (OPAH-RU) et la création d'une foncière dédiée aux enjeux des centres-villes. Cet outil doit permettre de favoriser la réhabilitation des cellules commerciales et de revitaliser le centre-ville. Pour l'Eurométropole et pour toutes les communes engagées, il s'agit plus largement de proposer un nouveau cap de développement commercial et artisanal et de proposer à leurs habitants un cadre de vie vert et attractif.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN FUTUR INSTITUT EN INNOVATION LOGISTIQUE (I²L)

À l'automne 2022, l'Eurométropole a présenté son soutien à l'Institut en Innovation Logistique (I²L), un nouvel institut d'enseignement supérieur destiné à former des ingénieurs en innovation logistique, au cœur de la métropole messine, terre de logistique par nature. En partenariat avec l'IAE de Metz, l'IUT Moselle Est et l'UFR MIM, I²L vient s'inscrire dans un processus de mutualisation des idées, des initiatives et des compétences. Cet institut devra ouvrir à la rentrée 2024.



L'ADOPTION DE LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE 2022-2026

La population étudiante est une composante importante du territoire métropolitain, car elle impacte fortement ses politiques en matière de logements, de mobilité et de vie urbaine. C'est pourquoi les élus de l'Eurométropole de Metz ont adopté en février 2022 la Stratégie Métropolitaine de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation (ESRI) et de la Vie Étudiante 2022-2026. L'Eurométropole de Metz dispose d'un fort potentiel lui permettant de s'inscrire parmi les grandes villes universitaires de France (10 % de population étudiante, de nombreux établissements de recherche et

d'innovation bénéficiant d'une notoriété internationale, 26 laboratoires de recherche...). Toutefois, elle doit assurer une offre de formation qui réponde aux attentes des bacheliers et aux besoins du marché du travail et permette d'attirer des étudiants et enseignants-chercheurs. La stratégie adoptée propose 13 actions phares autour de 3 ambitions : fédérer et animer pour intensifier les partenariats et les collaborations avec le monde économique ; dynamiser la qualité de la vie étudiante ; rayonner pour devenir un hub éducatif d'innovation transfrontalier à rayonnement européen.



UN OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT (OTLE)

Afin de pouvoir répondre aux problématiques du logement étudiant sur le territoire, l'Eurométropole de Metz a lancé un observatoire sur le logement étudiant. La réalisation de l'observatoire s'inscrit dans un contexte local de progression des effectifs étudiants au cours des dernières années. Il répond également à une ambition de développement de l'enseignement supérieur et de dynamisation de la qualité de la vie des étudiants. Cet observatoire doit

en effet permettre de connaître l'évolution démographique des étudiants, d'avoir un panorama de l'offre de logements étudiants et de comprendre la demande et les besoins en logements étudiants. Les premiers résultats de cet observatoire ont été présentés en mai 2022. En se basant sur les résultats de l'observatoire, l'Eurométropole de Metz veut améliorer la qualité des logements, et adapter l'offre de logements aux nouveaux usages.

L'INSTALLATION DU COMITÉ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION DU SILLON LORRAIN

Souhaitant s'impliquer davantage dans les prises de décisions concernant le développement universitaire sur le territoire lorrain, les élus du Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain ont créé le comité métropolitain de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI). La première réunion de cette instance s'est tenue en février 2022 à Metz. Coanimé par les deux vice-présidents en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche-innovation, cette instance rassemble autour des membres du Sillon lorrain, la Région Grand Est, l'Université de Lorraine, les établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et les territoires

concernés. Elle a vocation à devenir un véritable espace de dialogue et de cohésion, impliqué dans la préparation des réunions de la conférence universitaire territoriale et dans la réalisation de ses travaux. Elle participera aux choix des orientations prises par la Région Grand Est et les relaiera localement. Elle sera force de propositions dans la mise en œuvre de projets fédérateurs, en réponses aux initiatives nationales et européennes. Selon les thèmes abordés, elle associera tout ou partie des acteurs concernés, notamment les établissements de formation, d'innovation et de R&D. Elle sera également ouverte aux représentants du Luxembourg et de la Sarre.



LE SOUTIEN AU CAMPUS « CAMEX-IA »

L'Eurométropole finance CaMÉX-IA, l'un des neuf Campus des Métiers et des Qualifications de la Région Grand Est, qui met en synergie un réseau d'acteurs au service de l'intelligence artificielle et de la digitalisation dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et de la construction. Sept entreprises, comme ArcelorMittal, Colas, Demathieu Bard et Stellantis, participent à la dynamique. En 2022, 12 projets ont été déployés sur 34 sites, de Châlons-en-Champagne à Metz, Épinal, Nancy et Strasbourg.

LES SITES DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

SIÈGE

MAISON DE LA MÉTROPOLE

1, place du Parlement de Metz
CS 30353 - 57011 Metz Cedex 1
Tél. : 03 87 20 10 00
eurometropolemetz.eu

CENTRE TECHNIQUE MÉTROPOLITAIN

DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS ET SERVICE MULTITECHNIQUE ET BÂTIMENTS

Rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 10

CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

2, rue du Paradis - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 38
conservatoire.eurometropolemetz.eu

OPÉRA-THÉÂTRE

4-5, place de la Comédie -
57000 Metz
Tél. : 03 57 88 36 67
opera.eurometropolemetz.eu

MUSÉE DE LA COUR D'OR

2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 83
musee.eurometropolemetz.eu

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE

PÔLE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE ET SERVICE LOGISTIQUE ET GARDIENNAGE

14 rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

AUTRES SITES

PÔLE INGÉNIERIE ESPACES PUBLICS // PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION VOIRIE :

**cellule gestion des anomalies
sur domaine public**
11 rue Teilhard de Chardin -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE SIGNALISATION ROUTIÈRE (pôle entretien et exploitation territoriale)

8 rue Dreyfus Dupont -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION VOIRIE

10 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE ACHATS ET CONCESSION

27 boulevard de Guyenne -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE RÉGULATION DU TRAFIC (pôle mobilité transports)

1 avenue Louis le Débonnaire -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

BRIGADE MUTUALISÉE CONCIERGERIE DU PLATEAU DE FRESCATY

Rue de Frescaty - 57176 Augny
Tél. : 03 87 20 10 00

PÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION VOIRIE (site de Frescaty)

Rue Jean-Victor Poncelet
57685 Augny
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL

4 rue du Chanoine Collin
57000 Metz
Tél. : 03 87 55 53 43

ESPACE MOBILITÉ

LE MET'

Place de la République -
57000 Metz
Tél. : 0 800 00 29 38
lemet.fr

INSPIRE METZ

2 Place d'Armes - CS 80367 -
57007 Metz Cedex 1 Metz

OFFICE DE TOURISME

Tél. : 03 87 39 00 00

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CONGRÈS

Tél. : 03 87 16 96 80
inspire-metz.com

HAGANIS

Nouveau Port de Metz, rue du
Trou-aux-Serpents - 57052 Metz
Tél. : 03 87 34 64 60
haganis.fr

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

1, rue de la Citadelle - 57000 Metz
Tél. : 03 87 39 61 30
esalorraine.fr

CENTRE POMPIDOU- METZ

Parvis des Droits de l'Homme -
57000 Metz
Tél. : 03 87 15 39 39
centrepompidou-metz.fr

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

AMANVILLERS
ARS-LAQUENEXY
ARS-SUR-MOSELLE
AUGNY
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN
CHESNY
CHIEULLES
COIN-LÈS-CUVRY
COIN-SUR-SEILLE
CUVRY
FÉY
GRAVELLOTTE
JURY
JUSSY
LA MAXE
LAQUENEXY
LE BAN-SAINT-MARTIN
LESSY
LONGEVILLE-LÈS-METZ
LORRY-LÈS-METZ
MARIEULLES-VEZON
MARLY
MÉCLEUVES
METZ
MEY
MONTIGNY-LÈS-METZ
MOULINS-LÈS-METZ
NOISSEVILLE
NOUILLY
PELTRE
PLAPPEVILLE
POUILLY
POURNOY-LA-CHÉTIVE
RONCOURT
ROZÉRIEULLES
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE
SAINTE-RUFFINE
SAULNY
SCY-CHAZELLES
VANTOUX
VANY
VAUX
VERNÉVILLE
WOIPPY



MAISON DE LA MÉTROPOLE

1 Place du Parlement de Metz
CS 30353
57011 Metz Cedex 1

